

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVII - No 106

MONTREAL, LE LUNDI 6 MAI 1996

88c + TPS + TVQ / Toronto 15

PERSPECTIVES

## La télévision aveugle

Partout sur la planète, la télévision traverse une période de turbulences sans précédent. La télévision publique se bat contre des restrictions brutales et cherche à assurer sa survie. Les réseaux privés connaissent un désarroi tout aussi grand, forcés de s'adapter aux changements technologiques et aux nouvelles réalités du marché. On suppose à qui mieux mieux sur les effets économiques de ces mutations. Or, dans tout ce tapage, on oublie trop souvent que la télévision n'est pas qu'une industrie. C'est également un art. Et toutes ces turbulences ont déjà un effet direct sur le contenu des œuvres dramatiques présentées à la télévision.

Les écrivains de la télévision s'interrogent. À l'heure des compressions, la télévision d'aujourd'hui est-elle encore possible?, se demandent-ils. Y a-t-il un danger d'uniformisation des contenus? Est-il encore possible de soumettre des scénarios novateurs, audacieux?

À l'initiative de la Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs (SARDeC) et de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision, cinq auteurs importants, venus de France, de Grande-Bretagne, du Canada anglais et du Québec, de même qu'une centaine d'artisans de la télévision ont réfléchi à la question, ce week-end, dans un hôtel de Montréal. Le débat fut passionnant. Les conclusions, parfois terrifiantes.

Ce que le téléspectateur moyen constate à vue de nez tend à se confirmer. C'est-à-dire que la fiction télévisée glisse de plus en plus vers un seul modèle. Et que ce modèle est américain. Une tendance lourde se dessine partout, à Paris, Londres, Montréal ou Toronto: la panique causée chez les diffuseurs et les producteurs par les secousses que subit la télévision fait en sorte qu'ils ont de plus en plus tendance à envahir le champ de la création. Les émissions sont scrutées à la loupe, soumises à des focus groups, épurées en fonction d'un seul modèle, celui qui fait grimper les grilles d'écoute.

La possibilité de présenter des séries novatrices rétrécit d'année en année, ont dit unanimement les auteurs. Nous sommes l'ère du nivellement. Alain Krief, auteur français qui a notamment signé de délicieux épisodes de la série policière *Navarro*, résume ainsi la situation: «On vit sous la dictature de l'Audimat. Je ne me risque plus à proposer des histoires personnelles. Les réseaux sont prudents, frileux. Et cette frilosité rend fédérateurs, consensuels. On veut plaire à tout le monde.»

Autre constat des participants: plus la fiction télévisée évolue, plus elle s'éloigne du théâtre. Le téléroman, longtemps considéré comme un miroir de la société québécoise, semble en péril. Le téléroman repose essentiellement sur le dialogue. Or la nouvelle télévision tolère de moins en moins le dialogue. Le rythme a changé. Le langage de la télévision a basculé. L'action l'emporte sur le verbe. Ne jamais trop approfondir, telle est la consigne. Le téléspectateur pourrait zapper.

L'autre tendance forte de la télévision, c'est la place prépondérante de la série policière. À Paris, Londres ou Los Angeles, elle règne plus que jamais. Elle se répand partout. Le triomphe d'*Omeria* n'est pas un hasard et s'inscrit dans un courant mondial.



Comme le rappelait fort éloquentement Fernand Dansereau (auteur du *Parc des Braves*, des *Filles de Caleb* et *Shehaweh*), la télévision québécoise a livré cette année trois séries policières. La dernière remontait aux années 50, du temps des *Enquêtes Jobidon*...! Parallèlement, le cinéma québécois offrait cinq films policiers. «Cela signifie peut-être que les Québécois n'ont plus envie de s'identifier aux modèles d'autrefois. Ils cherchent de nouveaux modèles, quelque chose de plus moderne», constate Dansereau. Or il s'avère que ce nouveau modèle est américain. Autrefois tournée vers son folklore et repliée dans sa cuisine, la télévision québécoise cherche maintenant à se dire et à se prouver que «nous aussi, on est capable de faire des séries policières aussi bonnes que celles des Américains».

Un auteur à l'ego monstrueux a déjà dit que si Balzac vivait aujourd'hui, il écrirait des téléromans. Ce n'est plus si évident. Peut-être n'aimerait-il pas voir 22 «intervenant» discuter de chaque ligne de son scénario et lui imposer un ratio de sexe, de larmes et de sang.

Pour Suzanne Aubry, auteur et secrétaire du conseil d'administration de la SARDeC, la télévision à petit budget est peut-être «le dernier rempart de la télévision d'auteur». On a tendance à regarder de haut le téléroman. On a tort, estime-t-elle, car ce genre pourrait devenir — ou redevenir — le lieu de toutes les audaces.

Que faudra-t-il retenir de ce colloque de la SARDeC? Avant tout, que les «écrivains de la télévision» commencent à réfléchir sur eux-mêmes. Voilà qui est sain et qui devrait rassurer le Québécois moyen qui passe 26 heures par semaine devant le petit écran.

Il ne faudra toutefois pas s'arrêter là. À quand un colloque sur le phénomène Jean-Marc Parent? Je suis volontaire. J'ai déjà deux titres d'atelier, *La Quintessence du vide?* ou *Flasher ses lumières, le signe d'une seconde Grande Noirceur?*

INDEX	MÉTÉO	
Agenda .....B7		Montréal
Avis publics .....B6		Ensoleillé
Classées .....A5	Max: 15	
Culture .....B8		Québec
Économie .....B2		Ensoleillé
Éditorial .....A8	Max: 13	
Le monde .....A6	Détails en A5	
Mots croisés .....B5		
Les sports .....B5		

L'ENTREVUE

René Chartrand: l'éclaircisseur de notre passé militaire

PAGE B 1



LES SPORTS

Saint-Marin n'aime pas Jacques Villeneuve

PAGE B 5



LE MONDE

Aznar s'installe enfin au pouvoir en Espagne

PAGE A 7

## L'OLP veut Jérusalem-est pour capitale

Profondes divergences aux épineuses négociations de Taba: pas question pour Israël de partager la Ville sainte

D'APRÈS AFP ET REUTERS

Taba (Égypte) — Palestiniens et Israéliens ont ouvert hier dans la station balnéaire égyptienne de Taba, sur la mer Rouge, la dernière phase de leurs épineuses négociations, en mettant sur la table leurs profondes divergences sur la création d'un État palestinien et le sort de Jérusalem.

D'entrée de jeu, les Palestiniens ont solennellement affirmé leur volonté de fonder leur État indépendant avec

Jérusalem-est pour capitale. Les Israéliens n'ont pas exclu qu'un État puisse voir le jour à l'issue des négociations sur un règlement de paix définitif, qui pourraient durer trois ans et sont destinées à mettre un terme à un siècle de conflit judéo-arabe en Terre sainte. Ils ont cependant réaffirmé leur refus de partager Jérusalem, d'envisager le retour des réfugiés palestiniens et d'accepter le moindre compromis sur la sécurité de l'État juif.

Près de cinq ans après le lancement du processus de paix, Israël et l'OLP ont ainsi commencé à aborder les

questions les plus difficiles du processus de paix israélo-arabe, qu'ils avaient volontairement laissées de côté au début en raison de leur complexité.

Les deux délégations ont jugé avec satisfaction leur premier contact, en se séparant dans la soirée avant de se retrouver pour une deuxième séance de pourparlers ce matin. Ensuite, les négociations devraient être ajournées jusqu'aux élections générales israéliennes du 29

VOIR PAGE A 10: JÉRUSALEM

## Les besogneux et leur contraire



PHOTOS JACQUES GRENIER

TOUT MONTREAL était dans la rue, dans les parcs et sur la Montagne hier. Les uns, comme dans le Vieux-Port, pour tout simplement profiter du beau temps. Les autres pour participer à la grande opération annuelle de nettoyage du mont Royal. À vos sacs, prêts, partez! Nos informations en page A 3.

Les maisons de naissance fêtent leurs deux ans

## Les sages-femmes sont débordées

La catastrophe annoncée par les médecins n'a pas eu lieu

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Non seulement la catastrophe appréhendée par les médecins n'a pas eu lieu, mais les maisons de naissance, qui viennent de franchir le cap des deux ans, sont pleines à craquer et les futurs parents en redemandent. Mais les sages-femmes, longtemps considérées comme les hors-la-loi de la naissance, sont-elles pour autant assurées d'une place au soleil dans le grand monde de la santé?

Il y a deux ans, la première maison des naissances au

VOIR PAGE A 10: DÉBORDÉES

## Dion invite Bouchard à garder son sang-froid

Le ministre fédéral fait la sourde oreille au cri d'alarme lancé par Confédération 2000

D'APRÈS LA PRESSE CANADIENNE

Lucien Bouchard s'est fait taper sur les doigts hier par le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, qui trouve «passablement agressifs» les récents propos du premier ministre au sujet de la cause Bertrand.

M. Dion, qui participait hier matin à l'émission *Sunday Edition* au réseau de télévision CTV, prie M. Bouchard de ne pas jeter d'huile sur le feu. Il croit qu'il est temps de recourir à une rhétorique plus modérée dans le débat sur l'avenir constitutionnel du pays. Il estime que rien ne pourra changer si chacun reste sur ses positions en prétendant que «son point de vue est sacré».



Stéphane Dion

VOIR PAGE A 10: DION

## L'homme aux 6000 titres

Longtemps snobé, l'éditeur Robert Laffont obtient, avec sa récente autobiographie, la reconnaissance en bonne et due forme de l'intelligentsia parisienne

PIERRE CAYOUILLE  
LE DEVOIR

La vie récompense toujours les hommes de cœur. Tôt ou tard. Longtemps boudé ou regardé de haut par la république des lettres, voilà maintenant que l'éditeur Robert Laffont a droit à la reconnaissance en bonne et due forme de l'intelligentsia parisienne. L'ouvrage autobiographique qu'il vient de publier, *Léger Étonnement avant le saut* — quel titre extraordinaire — croule sous les éloges du *Monde*, du magazine *Lire* et des autres publications reconnues.

Dernier survivant parmi les grands éditeurs français qui ont fondé leur maison avant la fin de la Deuxième Guerre mondiale, Robert Laffont s'est toujours distingué par son eclectisme. Tout l'intéressait. Il était en quelque sorte un spécialiste de la généralité, l'éditeur de tous les genres.

Sa carrière, amorcée à Marseille en 1941, l'a ainsi amené à publier des auteurs aussi différents que Dino Buzzati (*Le Désert des Tartares*), Henri Charrière (*Papillon*), Graham Greene, Norman Mailer, John Le Carré, Robert Ludlum, Martin

Gray (*Au nom de tous les miens*) et Dominique Lapierre (*Paris brûle-t-il?*). Ouvert à l'écologie bien avant l'heure, il a lancé *Le Monde des océans* de Jean-Yves Cousteau. *Le Quid*, si utile dans les rédactions, c'était lui. Il a flirté avec le paranormal et les énigmes de l'Univers, là encore bien avant la mode. Le célèbre ouvrage *La Vie après la vie* de Raymond Moody, c'était lui aussi. Il a multiplié les best-sellers — impardonnable crime! — mais a aussi donné le jour à une superbe collection (Bouquins) reprenant les classiques de la littérature. Amoureux du Québec depuis sa toute première visite en 1954, il a fait connaître aux Français de nombreux auteurs québécois dont Michel Tremblay, Hubert Aquin, Jacques Ferron, Michèle Lalonde et Louis Caron.

C'est cette grande diversité qui choquait tant les bien-pensants. Écarté des grands prix littéraires, il a payé cher son entêtement. On prenait Robert Laffont pour un homme de chiffres, une machine à best-sellers. Or c'était un homme de cœur. Il n'y

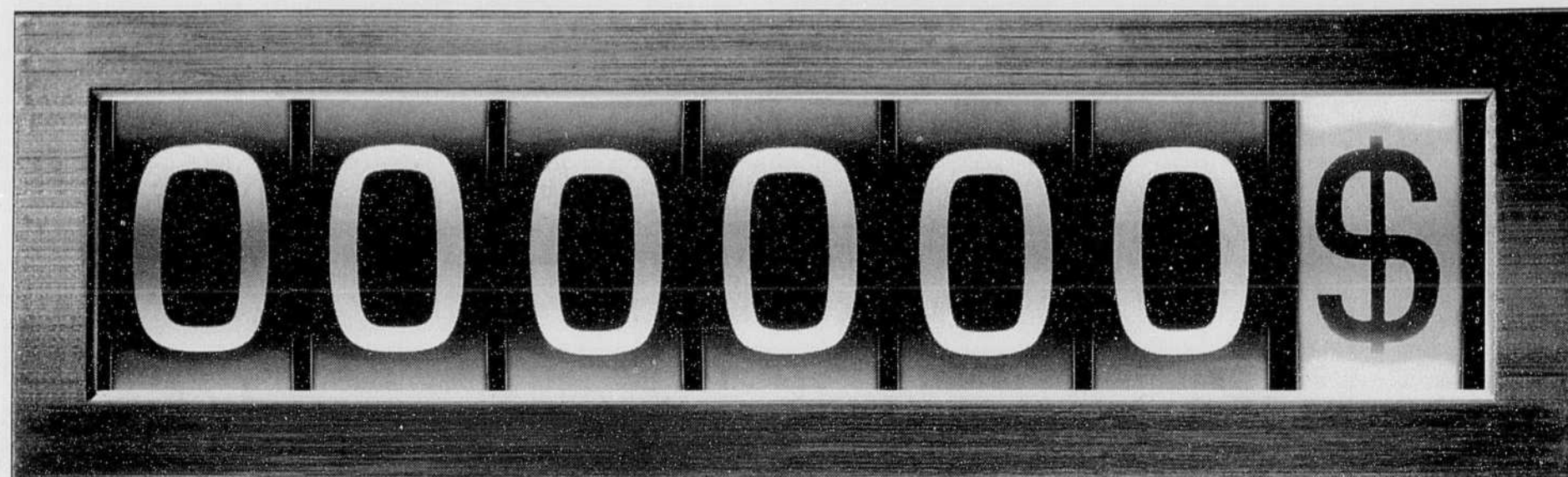


Hier perçu comme une machine à best-sellers, Robert Laffont, qui est de passage à Montréal pour faire la promotion de son autobiographie, l'est aujourd'hui comme un sage: «Nombre de gens que j'ai rencontrés étaient enlisés dans une lecture qui les embêtait, poussés par des critiques qui leur disaient "lisez ça, c'est admirable". Or il s'avérait que c'était d'un ennui mortel.»

PHOTO JACQUES GRENIER

VOIR PAGE A 10: LAFFONT

LE SEUL PROGRAMME  
D'ENTRETIEN DE 4 ANS  
OU 80 000 KM SANS FRAIS.



UN AUTRE PRIVILÈGE  
CADILLAC.

Maintenir sa voiture au sommet de sa forme était déjà plus abordable avec Cadillac qu'avec la plupart des berlines de luxe. C'est encore plus vrai aujourd'hui avec ce nouveau programme unique, qui couvre entièrement les révisions obligatoires et l'entretien régulier de toutes les Cadillac 1996. Raison de plus pour venir faire quelques kilomètres d'essai au volant d'une Seville STS. Système Northstar, 300 chevaux et une ligne à faire damner tous les saints pour 799 \$\* par mois et pas un sou de plus pour l'entretien régulier.



Seville STS 799 \$\* par mois



CADILLAC

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 463-7483.

Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1996 en stock. Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 6 500 \$. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 925 \$ exigé. Frais de 5¢ du kilomètre après 72 000 km. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus.

• LES ACTUALITÉS •

Consultation publique sur l'avenir du secteur Villa-Maria

# Les citoyens dénoncent le développement à la pièce

JEAN PICHETTE  
LE DEVOIR

La consultation publique sur l'avenir du secteur Villa-Maria, organisée par les membres de la Coalition Villa-Maria, a permis hier d'aborder une question qui dépasse largement la situation prévalant dans cette zone de l'Ouest de Montréal: comment peut-on penser le maintien de l'héritage patrimonial d'un secteur urbain dont la propriété est fractionnée entre des groupes n'ayant pas tous la volonté ou la capacité de préserver leur part d'un patrimoine commun?

Formellement absente de la consultation publique organisée par les citoyens, la Ville de Montréal y avait néanmoins délégué un observateur du Service de l'urbanisme, en fin de semaine, et celui-ci aura eu tout le loisir de prendre la mesure de l'écart entre la position de l'administration du maire Pierre Bourque et celle des habitants du quartier. Alors que le responsable de l'urbanisme au comité exécutif de la Ville de Montréal, Pierre Goyer, affirmait vendredi que l'appui de la Ville au projet résidentiel du monastère du Précieux Sang n'impliquait nullement son soutien à un éventuel développement résidentiel dans tout le secteur Villa-Maria, les opposants à ce développement à la pièce ont rappelé que c'est l'unité même de ce territoire qui en fait la richesse. En conséquence, même si plusieurs des citoyens ayant soumis des mémoires ont refusé de rejeter en bloc le projet permettant notamment la construction de 172 logements, à peu près tous ont insisté sur la nécessité de le replacer dans le cadre de la vocation institutionnelle du secteur.

«En 1992, la Ville de Montréal adoptait un plan d'urbanisme dans lequel elle confirmait la vocation institutionnelle du secteur Villa-Maria, a rappelé Gilles Berger, président de la Société d'histoire de la Côte-des-Neiges. Le projet de construction domiciliaire sur le terrain des sœurs Adoratrices du Précieux Sang constitue la première dérogation au plan d'urbanisme de ce secteur. S'il se concrétise, il deviendra le premier élément d'un développement à

la pièce plutôt que d'un développement intégré.»

Préside par M<sup>e</sup> Maurice Forget, président de Héritage Montréal, la Commission terminera ses consultations ce soir. Après avoir reçu une quarantaine de mémoires, elle devrait déposer, peut-être en juin, des recommandations au comité exécutif de la Ville de Montréal, qui n'est évidemment nullement lié légalement par tout ce processus.

Outre les sœurs du précieux Sang, trois autres entités se partagent actuellement les terrains du secteur Villa-Maria: la Congrégation Notre-Dame, les Sœurs de la Providence et la CECM. Cela rend particulièrement difficile l'établissement d'un schéma commun de développement respectueux des intérêts de chacun des groupes, ce qui a suscité maintes questions de la part du président de la Commission.

L'urbaniste Jean Paré, partisan d'une entente de développement avec les quatre propriétaires, ne croit toutefois pas qu'une telle difficulté soit insurmontable. «Il existe diverses formules pour partager les inconvénients et les bénéfices entre les propriétaires, dont celle du transfert des droits de développement. Cette formule permet au propriétaire d'un immeuble protégé de vendre à d'autres les droits au développement qu'il pourrait entreprendre si son bien n'était pas protégé. C'est une entente de ce type qui est intervenue entre la Ville et l'École des HEC, et qui a permis de compenser la perte d'une partie d'une forêt urbaine, en l'occurrence le bois de Brébeuf.»

Professeur à l'École d'architecture du paysage de l'Université de Montréal, Peter Jacobs abonde dans ce sens. Les autorités religieuses détiennent selon lui plusieurs terrains intéressants à Montréal mais manquent de plus en plus de ressources pour les mettre en valeur, ce qui les incite à les mettre en vente. Il faut donc repenser le contrat social entre les communautés religieuses et leur environnement civique, dans le respect des deux parties, insiste-t-il. La vente du monastère des sœurs Adoratrices du Précieux Sang lui apparaît dans cette optique comme une occasion que la Ville devrait saisir pour jeter les bases de ce nouveau contrat.

## Le radiothon de CIBL atteint son objectif



PHOTO JACQUES GRENIER

PLUSIEURS personnalités ont participé, ce week-end, au radiothon de CIBL FM, qui visait comme chaque année à amasser des fonds pour cette radio communautaire montréalaise. Pour sa part, l'écrivain et homme de théâtre Jean-Claude Germain s'est joint aux animateurs Roger Émond, Florence Casimir et Angélique Clairejeune pour le plus grand plaisir de la communauté haïtienne. Le radiothon aura permis d'atteindre l'objectif fixé à 50 000 \$.

Corvée annuelle de nettoyage

# Plus de 600 bénévoles ont ratissé la montagne

«La montagne est de plus en plus propre d'année en année», selon le maire Pierre Bourque

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

laissé voir des dessous moins reluisants.

Cette collecte de déchets n'était pas sans déplaire à Normand Toupin, sculpteur de la récupération, qui avait monté un stand devant le chalet de la montagne pour l'occasion.

«L'année dernière, ils avaient exposé les vidanges, je ne sais pas s'ils vont le faire cette année», dit-il, en étouffant un éclat de rire. Parmi les œuvres de

l'artiste exposées, la «gondole tibétaine», constituée d'un abat-jour et de morceaux de lampe montés sur une vieille lame de patin, attirait l'attention, comme d'ailleurs le «nouveau», fait de la pompe à eau d'une vieille Chevrolet 1970 ornée d'un nez en prise électrique et d'oreilles en bouchons de bouteille. L'artiste, qui trimballe ses expositions dans de vieilles valises et dans des paniers à linge, ne cache pas son enthousiasme pour les rebuts de toutes sortes et les objets de seconde main.

La récupération sous toutes ses formes était par ailleurs à l'honneur hier à la montagne. Autour d'un kiosque intitulé «Carrefour des trois

R», pour réduire, recycler et revaloriser certaines matières résiduelles, les informations sur la protection de l'environnement abondaient. On recommandait de recycler en particulier l'aluminium, le papier journal, et le papier à photocopier, et de réduire la consommation de papier, en achetant les aliments en vrac, et en utilisant des contenants plutôt que des sacs dans sa boîte à lunch. À Montréal, apprend-on, chaque famille produit en moyenne 240 sacs de déchets par année. Le tiers de ces déchets est compostable. Au Québec, écrit-on, la récupération produit 3000 emplois et 150 millions de dollars en activités économiques chaque année. En recyclant une tonne de papier, on sauve 17 arbres. D'ici l'an 2000, on prévoit que la moitié des déchets montréalais seront recyclés.

À ce sujet, le maire Bourque est aussi optimiste qu'intarissable. Présentement, quarante «écoquartiers» reçoivent annuellement une subvention de 50 000 \$, pour veiller à l'environnement, au recyclage, aux collectes sélectives, au fleurissement, à la prévention. Au sujet de la collecte sélective, «la réglementation s'en vient», avertit-il. Dans l'ensemble de la ville, on recycle présentement 17 % des déchets.



MACADAM

Ils sont partis en début d'après-midi, par grappes de vingt bénévoles, vêtus de tee-shirts imprimés pour l'occasion, et tenant à la main l'arme ultime du recycleur et environnementaliste moderne: un sac vert. À partir de 13h30, on en avait compté 600 en tout. Tout l'après-midi, encadrés par 80 bénévoles, ils ont ratissé la montagne, dans le cadre de la corvée de nettoyage annuelle du parc. Vers 16h, leur œuvre était pratiquement terminée. Et sur la table des objets insolites trônaient quelques trouvailles des bénévoles: une corde, un porte-clé, une épingle à chapeau, un bout de lunette, des éclats de porcelaine, un canif, et d'autres artefacts de la vie moderne, ayant passé l'hiver bien à l'abri sous la neige.

«La montagne est de plus en plus propre d'année en année», se réjouissait le maire Pierre Bourque, venu faire un tour pour l'occasion. La première corvée de nettoyage du mont Royal, effectuée il y a sept ans, avait en effet

À Ottawa

# Une cérémonie rappelle le souvenir des soldats tués dans la bataille de l'Atlantique

PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — La sirène d'un navire a résonné trois fois, une trompette a joué la sonnerie aux morts et un cornemuseur solitaire a défilé tranquillement devant le cénopage de la capitale fédérale, hier, en souvenir des quelque 3000 Canadiens qui ont perdu la vie dans la bataille de l'Atlantique au cours de la

Seconde Guerre mondiale.

Environ 80 vétérans de la guerre de six ans, où la Marine canadienne a dû débûser les sous-marins allemands, se sont tenus bien droits, sous un soleil radieux, alors que le gouverneur général, Roméo LeBlanc, les passait en revue.

La cérémonie a rappelé à Roland Paquette de vifs souvenirs des terribles tempêtes qui secouaient l'At-

lantique. M. Paquette, qui habite maintenant Ottawa, avait 19 ans lorsqu'il s'est enrôlé dans la Marine en 1940. Il a servi pendant cinq ans sur des navires escortant des convois de marchandises destinées à alimenter le front en Europe. La cérémonie de cette année était la première à laquelle assistait M. Paquette. «Peut-être est-ce en raison du nombre d'années devant moi qui diminue.»

Vidéotron fait équipe avec Kelloggs

# Une trouvaille pour contrer le zapping

PRESSE CANADIENNE

Londres — Kelloggs et Vidéotron s'associent sur une leçon de surf avec Tony le tigre pour faire passer aux jeunes téléspectateurs l'envie de «surfer» sur les différents canaux lors des pauses commerciales. Le géant de la céréale et le plus grand câblodistributeur de Londres

ont décidé de faire équipe pour produire la première publicité télévisée interactive. Il s'agit de la toute dernière tentative des gourous du marketing pour contrer l'instinct irrésistible de zapper lors des pauses commerciales. La publicité de 90 secondes fera ses débuts aujourd'hui. Elle met en vedette Tony le tigre, la mascotte

commerciale des céréales Frosted Flakes (Frosties en Grande-Bretagne), qui offre aux téléspectateurs une leçon de surf.

À divers moments au cours de la publicité, les téléspectateurs se voient offrir différentes options — le type de vague, la direction de la planche — qu'ils choisissent à l'aide de leur télécommande.

EN BREF

### POURSUITE INTENTÉE PAR UN PEACEKEEPER

(PC) — Un ancien peacekeeper de la réserve de Kahnawake intente une poursuite de plus d'un million de dollars contre le conseil de bande, pour congédiement injustifié. Kyle Brisebois, 26 ans, soutient que le conseil ne lui a donné aucune raison sérieuse pour le renvoyer de ses services. De plus, Brisebois demande des dédommagements parce que le conseil de bande lui a refusé des services d'eau et d'électricité à son domicile. Après étude de son arbre généalogique, le conseil a jugé que son pourcentage de sang mohawk est insuffisant pour être considéré comme un autochtone.

### PLUS DE MÉTROS SUR LA LIGNE 4

La STCUM annonce qu'à compter d'aujourd'hui, elle offre plus de service aux heures de pointe sur la ligne 4-jaune entre Longueuil et Berr-UQAM, et ce durant toute la durée des travaux de réfection du tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.

### LES CONSEILS RÉGIONAUX DE LA CULTURE DÉÇUS

(PC) — La Conférence nationale des Conseils régionaux de la culture estime que le budget québécois de la Culture, défendu la semaine dernière par la ministre Louise Beaudoin en commission parlementaire, ne doit

pas être réparti au détriment des efforts consentis par les régions. La Conférence nationale dénonce aussi la stratégie de la ministre d'affaiblir le soutien aux arts et à la culture dans les régions du Québec. La ministre annonçait la semaine dernière une diminution pouvant aller jusqu'à 6 % des subventions appliquées au développement et à la concertation de la culture en régions. Le président de la Conférence, Bernard Pilote, déplore que la ministre n'ait pas appliqué de telles coupes dans son ministère.

### ACCIDENT MORTEL

(PC) — Un adolescent a perdu la vie vers 15 h 30 hier après-midi, alors qu'il circulait en rouli-roulant à l'angle des rues Pierre-Bernard et Robitaille, dans l'est de Montréal. Le garçon a été mortellement heurté par une camionnette qui a ensuite frappé au moins deux véhicules en stationnement, avant de s'arrêter sur un lampadaire. On ignore encore si le conducteur, qui a été blessé dans l'accident, présentait des facultés affaiblies.

### GARDIENS EN GRÈVE AU MANITOBA

(PC) — Les détenus de quatre prisons du Manitoba ont été confinés à leurs cellules pendant tout le week-end, après que des gardiens eurent refusé de travailler. Des agents de la Gendarmerie royale du Canada ont dû assurer la surveillance en l'absence des gardiens, qui ont quitté leurs postes samedi pour protester contre leurs conditions de travail.

**Anglais langue seconde**  
**Programmes d'immersion - Été 1996**  
Pour garçons et filles de 14 à 17 ans et pour adultes de tout âge...

**Programme pour jeunes**  
Sessions de trois semaines  
Du 23 juin au 13 juillet  
Du 14 juillet au 3 août

- Beau campus au cœur de l'Estrie
- Programme établi depuis 17 ans
- Cours et activités en anglais
- Résidences modernes
- Sessions axées sur le développement de la communication orale

**Programme pour adultes**  
Sessions de six jours  
26-31 mai  
30 juin au 5 juillet  
7-12 juillet  
14-19 juillet

**Champlain Regional College**  
Lennoxville (Qc) J1M 2A1  
Tél: (819) 564-3684  
Télécopieur: (819) 564-5171

---

**Du 6 au 24 mai**  
**Kino-Québec**  
vous fait marcher!

**Un truc qui marche pour votre santé**

**649** Tirage du 96-05-04

**GAGNANTS** LOTS

6/6	0	2 847 857,10 \$
5/6+	9	94 928,50 \$
5/6	272	2 512,80 \$
4/6	15 925	82,20 \$
3/6	306 743	10 \$

Ventes totales: 19 473 654 \$  
Prochain gros lot (approx.): 5 700 000 \$

---

**SELECT** Tirage du 96-05-04

**GAGNANTS** LOTS

6/6	0	1 000 000,00 \$
5/6+	1	13 897,60 \$
5/6	27	343,10 \$
4/6	1 117	38,70 \$
3/6	18 347	5 \$

Ventes totales: 616 986 \$  
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

---

**Extra** Tirage du 96-05-04

NUMÉROS	LOTS
723447	100 000 \$
23447	1 000 \$
3447	250 \$
447	50 \$
47	10 \$
7	2 \$

---

**Super 7** Tirage du 96-05-03

**GAGNANTS** LOTS

6/6	0	4 000 000,00 \$
5/6+	0	108 294,80 \$
5/6	46	2 059,90 \$
4/6	2 432	139,10 \$
3/6	49 015	10 \$
2/6	45 788	10 \$
1/6	403 804	part. gratuite

Ventes totales: 5 922 532 \$  
Prochain gros lot (approx.): 2 500 000 \$  
Prochain tirage: 96-05-10

**TVA: le réseau des tirages**  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## LES ACTUALITÉS

À Paris

## Le siège historique du Crédit Lyonnais est ravagé par un incendie

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Un spectaculaire incendie a ravagé hier en plein centre de Paris, près de l'Opéra, le siège du Crédit Lyonnais, détruisant presque complètement l'immeuble de la banque française, construit en 1878, et classé monument historique.

Cet incendie, le plus important qu'ait connu la capitale française depuis celui du Drugstore Publicis sur les Champs-Élysées en 1972, a causé des centaines de millions de francs de dégâts et blessé ou intoxiqué 39 pompiers et quatre civils, des vigiles de la banque.

Le sinistre n'a fait aucun mort, l'immeuble de cinq étages étant inoccupé le dimanche alors qu'il accueille 4000 salariés du groupe bancaire en semaine.

L'incendie qui s'est déclaré à 8h30 du matin dans la salle des changes de la banque où se trouve énormément de matériel informatique, n'était pas encore maîtrisé dans la soirée à 19 heures, selon le commandant Philippe Lavoil, porte-parole des pompiers.

Quatre niveaux de l'immeuble haussmannien de cinq étages, reliés par des faux plafonds truffés de câbles électriques, se sont effondrés et seuls les murs et le soutien de charpente ont tenus.

La célèbre charpente de fer de la coupole du grand hall attribuée à Gustave Eiffel (1882) ainsi que l'escalier à double révolution, transcription en fer de celui du château de Chambord, dans la vallée de la Loire, ont été réduits à un amas de ferrailles.

L'incendie a dégagé une colonne d'épaisse fumée noire dépassant la hauteur de la Tour Eiffel, visible à des kilomètres de Paris, et attiré des centaines de badauds et touristes qui se pressaient munis d'appareils photo autour du cordon de sécurité dressé près de l'Opéra.

«Un court-circuit pourrait être à l'origine du sinistre», a indiqué le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, accouru sur les lieux ainsi que Jean Tiberi, maire de la capitale, et le ministre de l'Intérieur Jean-Louis Debré.

L'ancienneté de l'immeuble et les faux-plafonds au potentiel calorifique énorme ont favorisé la propagation verticale de l'incendie, selon un porte-parole des pompiers.

L'intérieur du bâtiment s'est effondré sur 100 mètres de long, 40 m de large et 25 m de hauteur.

L'incendie a ravagé la salle des marchés, l'un des centres des opérations financières du groupe bancaire, mais cela n'aura aucune conséquence pour la clientèle et n'interrompra pas les interventions de la banque sur les marchés financiers, a indiqué un porte-parole de la banque.

La banque estime aussi pouvoir continuer à assurer «sans interruption» ses interventions sur les marchés financiers, en s'appuyant sur ses bureaux à l'étranger qui interviennent également sur les marchés, notamment son bureau de Londres mais aussi de New York, Tokyo et Singapour, a poursuivi le porte-parole.



L'incendie du Crédit Lyonnais, en plein centre de Paris, a dégagé une colonne d'épaisse fumée noire dépassant la hauteur de la Tour Eiffel.

## Le Canada et le Chili négocient à l'ombre des États-Unis

La signature d'un traité de libre-échange entre les deux pays n'est pas encore mûre, selon le Congrès du travail du Canada

CLÉMENT TRUDEL  
LE DEVOIR

La signature d'un traité de libre-échange entre le Canada et le Chili se déroule «comme s'il y avait un troisième partenaire invisible [les États-Unis] à table», estime le directeur du Service des affaires internationales du Congrès du travail du Canada (CTC), Stephen Benedict, qui rendra d'une mission d'observation au Chili et affirme ne pas apprécier que la politique économique canadienne soit ainsi décidée en fonction d'un tiers pays.

Dans de telles circonstances «les Canadiens ne trouveraient pas très intelligent» de signer, fin juin ou fin juillet, un accord bilatéral qui ne fait même pas l'objet d'un débat au Canada et encore moins au Chili, pense M. Benedict. Ce dernier a, avec cinq autres délégués canadiens, eu des discussions au Chili récemment avec certains des négociateurs chiliens, avec le ministre du Travail, Jorge Arrate, ainsi qu'avec leur hôte, la CUT

(Centrale unique des travailleurs), qui vient, il y a moins d'un mois, de se doter d'une nouvelle direction présidée par Roberto Alarcon.

La CUT et le CTC ont convenu d'intensifier leur collaboration. Un délégué de la CUT doit participer au congrès du CTC qui se tient du 13 au 17 mai à Vancouver. Les deux centrales syndicales partagent la même réticence face à la façon dont on prépare ledit traité de libre-échange. «Le Canada ne semble pas vouloir saisir l'occasion», dit M. Benedict, d'en arriver à un traité qui comporterait «une clause sociale, un minimum de protection pour les travailleurs et l'environnement».

Cette collaboration prendra notamment la forme d'une campagne de publicité dans les médias chiliens et d'une concertation pour que l'opinion des citoyens des deux pays soit mieux au fait des enjeux véritables. On cite le cas de cinq insecticides interdits au Canada, pourtant largement utilisés dans les vergers chiliens qui produisent raisins et pommes que dégustent

maints Canadiens!

Dans la délégation, Me Claude Melançon était chargé de scruter la législation du travail au Chili, tandis que Craig Bolijokov examinait le volet environnemental. Le député néo-démocrate de Winnipeg-Transcona était aussi membre de la mission que complétaient Carol Philips, du Service des affaires internationales des Travailleurs canadiens de l'automobile, et Gerry Barr, des Métallurgistes unis d'Amérique.

Le député Bill Blaikie (NPD) croit pour sa part qu'il faut en arriver, dans les deux pays, à un éventail de mesures acceptables touchant l'environnement et le monde du travail si l'on ne veut pas courir à un échec. Dans un entretien téléphonique depuis son bureau de Winnipeg, hier, M. Blaikie, critique officiel de son parti en matière de libre-échange, estime qu'il est erroné de se contenter de promesses que chaque pays observera en fonction de ses propres lois, car «ce serait donner le feu vert à des lois qui ont été mises en place par des dictateurs

de droite» ou donner carte blanche aux agissements de compagnies multinationales qui n'ont pas vraiment le souci du mieux-être de la main-d'œuvre utilisée dans les pays dits en développement.

L'usage de pesticides est à comparer au funeste Agent Orange, avance Stephen Benedict, qui a pris connaissance de dossiers où des femmes chiliennes ayant travaillé à proximité de telles substances toxiques ont donné naissance à des bébés hydrocéphales ou atteints de malformations de la colonne vertébrale.

Devant l'importance des conséquences appréhendées si le traité bilatéral est signé selon le projet actuel, la CUT et le CTC intensifient leurs recherches sur l'impact prévisible du traité de libre échange Canada-Chili. Les deux organismes continueront de réclamer que l'accord tienne compte de la protection des travailleurs et de l'environnement, ont souligné quelques membres de la mission qui donnaient jeudi une conférence de presse à Ottawa.

LANGUE

## Le beau, le superbe français de «notre» cirque

PIERRE BEAUDRY

Rien n'est plus facile que de trouver à redire aux fautes des autres. Rien n'est, non plus, aussi attristant pour quiconque a un minimum de sensibilité.

Aussi est-ce pour me permettre un peu de répit que je veux donner libre cours à la joie qui m'est venue en présence du site du Cirque du Soleil sur Internet. Déjà éblouissant par ses spectacles, sa musique, ses innovations, ce magnifique rassemblement de talent et de charme, qui n'a jamais démenti ses origines québécoises, nous fait tout autant honneur par la beauté des images et l'élégance des textes qu'il présente à l'univers sous l'adresse <http://www.cirquedusoleil.com/fr/index.html>. J'invi-

te tous les lecteurs branchés à parcourir une splendide suite de précisions sur la naissance et la fourdroyante expansion de ce phénomène, si magnifiquement représentatif du Québec non seulement par son dynamisme mais aussi par son harmonieuse intégration d'artistes étrangers.

Pour ma part, je n'ai pu m'en éloigner que le temps d'écrire cette chronique, tant il me presse de retourner à ce site enchanteur. On comprendra donc, je l'espère, que je n'ai pas le goût de revenir à la triste dénonciation des déformations qui me ramènent trop brutalement à un aspect moins heureux de notre québécoisité. Puisse l'exemple des dirigeants de «notre» cirque porter fruit, surtout pour nos enfants.

COLLOQUES

LES SUCCÈS ET LES ÉCHECS  
DE LA RECHERCHE SOCIOMÉDICALE  
Université McGill  
13 mai  
Charlotte Poirier: (514) 873-1298

Le conseil québécois de la recherche sociale vous convie à son colloque sur les conditions de réussite des alliances entre la recherche sociale et la recherche médicale. Y a-t-il des thématiques favorisant le contact? Comment s'intègrent les paradigmes sociaux et médicaux dans la programmation scientifique? La toile de fond de la discussion: sida, toxicomanie, réadaptation, bio-éthique et planification des services.

LES ENJEUX SOCIAUX ET ÉTHIQUES  
DU PROJET GÉNOME HUMAIN  
Université McGill  
14 mai  
SROH: (514) 523-5677

Problématiques de l'avortement ou de la qualité génétique des nouveaux-nés, impact sur le patrimoine génétique de l'espèce humaine de la thérapie génique, discrimination en matière d'emploi ou d'assurances... le développement de la science et des techniques soulève des enjeux sociaux et éthiques inédits. Ce colloque propose d'élargir le débat à tous les acteurs sociaux afin de clarifier les responsabilités de chacun.

BÂTIR DES SOLIDARITÉS  
POUR VAINCRE L'EXCLUSION  
Université McGill  
14-15 mai  
Michel Forget: (418) 644-7950

Voici un colloque sur les stratégies de lutte contre l'exclusion des jeunes. Saviez-vous que les jeunes de 15 à 29 ans forment 23 % de la population totale du Québec? Et que pour plusieurs d'entre eux les mécanismes d'insertion sociale et professionnelle se sont singulièrement compliqués depuis quelques années?

CHANGER AU-DELÀ DES STRUCTURES  
Palais des congrès de Montréal  
15-16 mai  
Sylvie Desrosiers: (514) 282-4219

L'Association des hôpitaux du Québec se donne ici l'occasion de réfléchir aux façons les plus positives de vivre le passage amorcé. La redéfinition de la contribution de chacun des établissements, organismes et groupes de professionnels faisant partie du réseau de la santé, ne peut se faire faire isolément et exige un haut niveau d'échange et de discussions.

DIABÈTE À TOUT ÂGE  
Hôtel Delta de Trois-Rivières  
17 mai  
Suzanne Meunier: (514) 259-3422

Pharmaciens, diététiciens, infirmiers et médecins sont invités par le Conseil professionnel de l'Association diabète Québec à se réunir autour de thèmes comme l'épidémiologie, le diabète chez l'enfant, l'adolescent, la personne âgée, la contraception et la grossesse chez la femme diabétique, les médicaments hyperglycémiques et les médicaments sans ordonnance.

PODIUM 96  
Université Laval  
Du 17 au 19 mai  
Patricia Abbott: (514) 430-5573

Il s'agit du congrès des chefs de chœur canadiens. Les chefs pourront y parfaire leurs connaissances mais ce sera aussi l'occasion pour les amateurs d'assister à de nombreuses conférences ou concerts. Informez-vous: certaines activités se déroulent au Château Frontenac, à l'Eglise du Saint-Cœur de Marie ou au Palais Montcalm. Sonorité oblige!

MONTRÉAL AU TOURNANT DU SIÈCLE:  
1880-1920  
Centre Sheraton de Montréal  
Du 17 au 20 mai  
Isabelle Beaudry: (514) 878-9008

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec vous invite à un colloque où tour à tour seront abordés les aspects du Montréal sociopolitique, du Montréal socioculturel ou du Montréal pôle d'attraction urbain du début du siècle. Paul-André Linteau et Jean-Claude Germain seront au nombre des conférenciers.

DYNAMIQUES INTERCULTURELLES:  
DIVERSITÉ DES ESPACES,  
SPÉCIFICITÉS DES PRATIQUES  
UQAM  
Du 21 au 25 mai  
Marie Louise Lefebvre:  
(514) 987-6689

L'UQAM accueille une vaste rencontre de chercheurs et de praticiens, une semaine durant, venus d'une quinzaine de pays de Nord et du Sud. Dans une optique d'échange pluridisciplinaire — éducation, histoire, linguistique etc — ils discuteront des relations interculturelles et des stratégies d'intervention dans les sociétés pluriethniques contemporaines.

Isabelle Quentin  
Pour joindre l'auteure: [iquentin@sim.qc.ca](mailto:iquentin@sim.qc.ca)

LA 10<sup>E</sup> NUIT DES MOLIÈRES

Ce soir à 19 h 30  
Rediffusion le mercredi à 13 h

Sous la présidence de Ludmila Mikaël et dans une mise en scène de Jean-Claude Moreau, ce sera la nuit des plus brillantes étoiles du théâtre français.

ANIMÉE PAR  
JEAN-CLAUDE BRIALY  
ET MICHEL DRUCKER

TV5

## La rue n'est pas un jeu!

Pour les jeunes itinérants de Montréal, le Refuge des jeunes représente une halte où ils peuvent trouver un souper, un lit, un petit déjeuner, une douche et rencontrer des gens qui les aideront à s'en sortir.

Cette année encore, le Refuge des jeunes vous invite à donner pour atteindre son objectif de 125 000 \$.

Donnez-leur un lieu et des rencontres qui pourront faire tourner la chance.

Dan Bilodeau



Refuge des jeunes de Montréal

Faites parvenir vos dons au:  
Refuge des jeunes,  
3767, rue Berri,  
Montréal (Québec) H2L 4G7  
Tél.: (514) 849-4221

Le Refuge des jeunes: pour qu'ils cessent de survivre et recommencent enfin à vivre

Vous trouverez ci-joint mon chèque/mandat au montant de: \$

Veuillez cocher cette case si vous désirez un reçu pour vos fins d'impôt

Nom: \_\_\_\_\_ Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

RELIGIONS

# Les cloches sonnent, sonnent

## Le Synode de Montréal est lancé aujourd'hui dans le tintamarre

Les bourdons et autres cloches d'une centaine d'églises de Montréal et de Laval vont joyeusement tinter aujourd'hui de 15h30 à 15h45 pour souligner le début des audiences publiques de la commission consultative du Synode de Montréal. Le lancement de cette vaste entreprise de consultation des catholiques du diocèse aura lieu au même moment (15h30), dans un endroit inusité: le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal.

L'événement sera présidé par Joseph Giguère, directeur du centre Saint-Pierre et co-président de la commission consultative. Deux spécialistes de l'histoire et de la restauration des cloches (MM. Léo Goudeau et Michel Mamias) seront également sur place pour répondre aux questions du public, de même que les Petits Chanteurs de Mont-

Royal, qui prendront la relève des carillonneurs.

Les audiences publiques débuteront à 16h et se poursuivront jusqu'à 21h. Demain, au même endroit, elles dureront de 17h30 à 21h. Mercredi, le Jardin Botanique accueillera les premières audiences anglophones (14h à 21h). La commission siègera ainsi, de façon sporadique, jusqu'à la fin du mois. Les audiences seront également télédiffusées (en différé) sur les ondes de CF Cable TV, (65) et Vidéotron (55).

Le synode diocésain de l'Église de Montréal a été lancé par le cardinal Turcotte l'automne dernier. L'objectif central de cette démarche est d'instaurer un dialogue autour des problèmes auxquels est présente l'Église. Le cardinal a constamment répété que toutes les questions pouvaient être abordées, mais que les solutions ne relevant pas de son autorité — concernant l'ordination des femmes par exemple — seraient déléguées à qui de droit.

### Présence et la mort

Le dernier numéro du magazine *Présence* (mai 1996) propose un dossier très intéressant sur *Les Mœurs funéraires*. Les articles permettent de faire le point sur l'évolution des rites en rapport à la mort dans la société québécoise, des premiers temps de la colonie aux derniers cris en matière de crémation ou d'exposition du corps. L'article de Marie Riopel intitulé *Deuil Express* vaut à lui seul l'achat de ce 34<sup>e</sup> numéro du magazi-

ne catholique et grand public, qui paraît huit fois l'an. En se basant sur des entrevues et une foule d'autres sources de renseignements (une exposition au Musée de la Civilisation, la dernière publication savante des Études canadiennes de liturgie et même... l'annuaire des «pages jaunes»), elle montre que nos vies hyperactives se terminent maintenant par des rites funéraires au rythme tout aussi endiablé. «La liberté que nous promettrait le progrès nous confronte à des choix multiples et ce, jusque dans la mort, note-t-elle. Avoir tant à régler en si peu de temps laisse peu de place au deuil.»

### Mary T. Malone quitte l'Église

Dans la foulée de la série sur les femmes et l'Église des dernières semaines, rappelons que le magazine *Maclean's* a récemment révélé que la théologienne catholique canadienne Mary T. Malone ne veut plus être considérée comme chrétienne. Mme Malone, qui est une des historiennes les plus respectées au pays, a déclaré qu'elle ne pouvait plus admettre le caractère strictement masculin du Dieu de la tradition chrétienne. «Il m'a finalement fallu reconnaître qu'il m'est devenu impossible de prier ou de participer à un service religieux», a-t-elle affirmé.

Jusqu'ici, la professeure au collège St. Jerome, rattaché à l'université de Waterloo, à Kitchener (Ontario), était perçue comme une représentante de l'aile classique et modérée du féminisme catholique. Arrivée d'Irlande en tant que religieuse de l'ordre des Sisters of the Faithful

Companions of Jesus, elle a quitté son couvent en 1974. Elle a ensuite beaucoup publié, notamment sur Marie. Dans *Who is my Mother?*, paru en 1984, elle expliquait les titres, traditions et dogmes mariaux dans une perspective historique. Elle a décidé de se confier publiquement sur ses nouvelles orientations spirituelles à la suite de la récente décision du pape d'interdire jusqu'aux recherches concernant l'ordination des femmes.

### Perspectives féministes sur la Bible

Et pour terminer, toujours dans la foulée de cette série, Médiapaul vient de faire paraître *Des femmes aussi faisaient route avec lui, Perspectives féministes sur la Bible*. L'ouvrage collectif rassemble des essais présentés il y a presque deux ans, au congrès marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Association catholique des études bibliques (ACE-BAC).

Les conférences et les ateliers portaient alors sur le thème *Lectures et perspectives féministes de l'interprétation de la Bible*. La dizaine de textes maintenant réunis traitent aussi bien de vastes questions épistémologiques (comme celui de Elisabeth J. Lacelle, des *Lectures et perspectives féministes en théologie*), que sur des domaines très précis de ce vaste champ d'études (comme dans *Qui est misogynne: Paul ou certains corinthiens? note sur 1 Co 14, 33b-36*, de Michel Courges). L'ensemble peut très bien servir d'introduction à l'histoire, la diversité et la richesse de la recherche contemporaine en théologie dans une perspective féministe.



Stéphane Baillargeon



Antonio Arsenault, ancien curé de la paroisse Saint-Séverin, de Beauce, actionne les cordes des cloches de son église pour le plus grand plaisir des yeux et des oreilles.



SOURCE: DES FEMMES AUSSI FAISAIENT ROUTE AVEC LUI

## TÉL.: 985-3344 ANNONCES CLASSÉES FAX: 985-3340

**I · N · D · E · X**  
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL  
100 • 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL  
200 • 250 Achat-vente-échange  
251 • 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES  
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI  
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES  
600 • 699 VÉHICULES

**101**  
PROPRIÉTÉS À VENDRE

**120**  
LAURENTIDES

**121**  
CANTONS DE L'EST

**132**  
CHALET

**135**  
TERRAINS

**160**  
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

**164**  
CONDOMINIUMS À LOUER

**175**  
MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

**160**  
APPARTEMENTS-LOGEMENTS À LOUER

**MÉTRO ROSEMONT** (Bellechasse/St-Denis), grand 5 1/2 fermé + s. lavage, élect., 3e, entrée privée. Références. 575\$sm. 276-4888, 254-8669.

**N.D.G.** Condo rue Melrose, 7 1/2, 2e, duplex déd., calme, tapis, foyer, boiserie, poêle/figo. 850\$. Libre. 369-6005.

**N.D.G.**, 8 1/2, 2e, boiserie chêne, foyer, 3 c.c., 1025\$sm. 894-0787.

**N.D.G.**, 8 1/2, 2e, boiserie chêne, foyer, 3 c.c., 1025\$sm. 894-0787.

**N.D.G.**, Coolbrook, bas duplex 5 1/2 + s.s. fini, propre, boiseries, entrée lav./séch., 785\$. 477-4601, 478-3599.

**N.D.G.**, Sympathique 7 1/2, 2e, duplex, pr. métro + services. Boiserie, foyer, garage, stat., 800\$ non-chauffé. SVP mess. 466-9543.

**OUTREMONT**, 50 Willowdale, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, ascenseurs, chauffé. 849-7061.

**OUTREMONT**, Près métro, 5 1/2 très propre, chauffé, 2 ch. fermées. Conciergerie. Lav./séch. au sous-sol, juillet, 1 mois gratuit. 276-6139, 271-3875.

**OUTREMONT**, Très belle maison, semi-dét., ensol., rén., 4 c.c., 3 terr., foyer, garage, 1400\$/non-chauf. 276-6835.

**PLATEAU**, Luxueux loft, foyer, air clim., pots de lumière, 3 électro., stat., mezz. insonor. sup. 950\$. 486-4655

**PLATEAU** PARTHÉNIA/GILFORD Joli 3 1/2 rénové 94, pièce double + cuisine, pour 1er juillet ou avant. 395\$. 527-3898 ou 985-3351.

**ROSEMONT**, 3 1/2 chauffé, eau chaude, poêle, frigo, etc. Très propre. Sécurité. Réf. 4253. 253-9290.

**RSMT Pr. CEGEP**, 4 1/2 - 6 1/2, ent. rénovés, beaucoup style, fenêtres cédre, vitraux, etc. Entr. lav./séch., poss. électro. 721-2474.

**RUE STE-FAMILLE**, condo moderne, 1100 p.c., grand salon, 2 c.c., 2 s.b.; très équipée: tourbillon, foyer, trois électro., alarme, stationnement. 980\$ + électricité. Libre juillet. (418)648-8798, soir.

**V.M.R.**, 470 Graham, haut de duplex, 5 1/2, cuisine équipée, 2 s.b., garage, cour. 950\$. Juillet. 738-3133.

**VILLERAY**, métro J-Talon, 2 1/2 - 3 1/2, rénovés, chauffés, style studio, tout incl., entr. lav./séch., tranquille, cour arrière. 721-2474.

**176**  
CHALET À LOUER

**CHALET (2)** à Mélys sur mer. Juin à octobre. Plage, boisé mature. Grand 3 c.c., 2 s.b., foyer, fenêtres panoramiques. 550\$/sem. Petit: 4 pos., galerie. 350\$/sem. (418)936-3139.

**LAC VICEROI**, 20 min. nord de Montebello. Bord de l'eau, 3 c.c., foyer, sauna, jacuzzi. Semaine. 514-341-6991.

**301**  
OEUVRES D'ART

**ALBERT ROUSSEAU** "Maison du Grand Champlain", huile sur toile 24"30", cadre feuilles de 8", 8.000\$. (418) 694-9083

**307**  
LIVRES / DISQUES

**A BON PRIX** Achat de LIVRES et d'OB-JETS. Service à domicile. 274-4659.

**ACHATS DE LIVRES**. Succession, évauation, etc. Service à domicile. Bureau Lalonde. 524-2619.

**318**  
MOBILIER DE BUREAU ET ACC.

**LIQUIDATION**. + de 300 bureaux, chaises, lières, neufs/usagés. 685-4051.

**Les Aménagements F.B. Inc.**

**320**  
AMEUBLEMENT

**POUR 3 PIÈCES**, sobre, propre, aubaine. 5711A Bordeaux, de 800 à 2000.

**SALLE À DINER**, style chinois. Table, 4 chaises, buffet 72". Motif nacre de perle. 3.000\$. 694-1819.

**501**  
OCCASIONS D'AFFAIRES

**MACHINES DISTRIBUTRICES**  
Ayez votre propre route. Cie québécoise. (514)849-5601.

**523**  
TRADUCTION, REDACTION

**TRADUCTION (F/A)** académique (sciences sociales, ... ) et générale. 8 ans exp. Réf. Tarifs rais. 279-3644.

**530**  
COURS

**ANGLAIS - ÉCOLE DES MAÎTRES**  
- Économiste 1505, 849-2828.

**ANGLAIS INTENSIF** diplôme McGill. Privé et semi-privé. Depuis 1990. 849-5484.

**ENSEIGNEMENT CORRECTIF** individuel en mathématique. Spécialiste. Ph.D. 389-5001.

**DÉCÈS**

**BELLEAU, JACQUES**  
Paisiblement, à Laval, le 5 mai 1996, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Jacques Belleau. Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Odette Desrochers, ses frères et sa sœur, Claude (Thérèse Tremblay), Ghislaine Belleau, Jean-Pierre (Lise Michaud), sa tante sœur Gertrude Duchesnay, ses belles-sœurs et beaux-frères Jacqueline Blanchard Belleau, Ginette Desrochers Belleau, Suzanne et Marcel Sauvé, Pierre et Rita Desrochers, Julienne et Robert Folsy, Francine Desrochers et Marcel Asselin, Michel Desrochers et Patricia Vollstadt, ses neveux et nièces, ainsi que de nombreux parents et amis.

Exposé au complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée, 400, Henri-Bourassa Est. Les funérailles auront lieu le mercredi 8 mai 1996 à 13h en l'église Notre-Dame de Pontmain, 123, boul. des Prairies, à Laval des Rapides et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites mardi 14h à 17h et de 19h à 22h, mercredi dès 10h.

**FORTIN J. GÉRARD**  
À Montréal le 3 mai 1996, à l'âge de 82 ans est décédé M. J. Gérard Fortin, époux de feu Lucille Bouvier, fondateur de J. Gérard Fortin et Associés Inc. courtiers d'assurance depuis 1936. Il laisse dans le deuil ses enfants: Aline, Jean (Lise Lachapelle), Gilles (Sylvie Emond) Suzanne, ses petits-enfants: Jean-Philippe, François, Bruno et Vincent, ses sœurs: Gisèle et Denise (Philippe Projean) ainsi que plusieurs parents et amis. Exposé au complexe funéraire Urgel Bourgie Ltée, 1255 Beaumont, Ville Mont-Royal (métro l'Acadie). Les funérailles auront lieu le mardi 7 mai à 11 heures en l'église de l'Immaculée Conception, 1855 Rachel Est et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures des visites: Dimanche, 5 mai, de 19h à 22h, lundi de 14h à 22h, puis mardi à compter de 9h.

**DÉCÈS**

**MATHIEU, DR MICHEL**  
Montréal, le 3 mai 1996, à l'âge de 77 ans, est décédé Dr Michel Mathieu, époux de feu Mme Françoise Choquette. Il laisse dans le deuil ses enfants Francine, Charles-Théodore, Marie-Cristiane (Ronald Guevremont), Élisabeth (Pierre-Simon Doyon), ses petites-filles Isabelle, Laurence, Raphaëlle, ses frères M<sup>rs</sup> Roland Mathieu (feu Denise Lafontaine), Mgr Charles E. Mathieu; sa sœur Jacqueline (André Lefèvre), ainsi que de nombreux parents et amis. Il sera exposé mardi 7 mai de 19h à 22h et mercredi de 14h à 22h.

Les funérailles auront lieu jeudi 9 mai. Le convoi funéraire partira du salon Alfred Dallaire inc. 1111, rue Laurier Ouest, Outremont pour se rendre à l'église Saint-Germain, 28 Vincent D'Indy, Outremont, où le service sera célébré à 11h et de là, au cimetière Notre-Dame des Neiges.

Au lieu de fleurs, des dons à la Banque des yeux du Québec, 5689, boul. Rosemont, Mt. H1T 2H1, seraient appréciés, en mémoire de son fondateur, le Dr Michel Mathieu.

La famille tient à remercier spécialement les employés du 3<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> Est, du Centre d'accueil Alfred Desrochers et du Centre hospitalier Côté-des-Neiges.

**POUR QUE LE MONDE TOURNE PLUS JUSTE**

**DÉVELOPPEMENT ET PAIX**

**542**  
MASSOTHÉRAPIE

**OUTREMONT**. Massothérapeute, membre F.Q.M.M. Suédois, polaire, drainage lymphatique. Poss. serv. domicile. Marie-Danièle: 270-3385.

**546**  
CARTOMANCIE, ASTROLOGIE

**SAKHO**, Grand médium voyant vous aide à résoudre vos problèmes affectifs. Réconciliation, chance en affaires. 937-2402

**560**  
ENTRETIEN, RÉNOVATION

**GILLES, COUVREUR**. Garantie 5-25a. Répar. 728-5235, (800)544-7731.

**PEINTRE DE MÉTIER**, travail garanti et satisfaction. 722-1285.

**RÉNOVATION** selon votre budget. Gilles: 728-5235, (800)544-7731.

**575**  
DÉMÉNAGEMENTS

**ARTISAN - DÉMÉNAGEUR**  
Courtois, ponctuel, attentionné VINCENT, 946-9553

**BARD + MIRON TRANSPORTS INC.**  
Résidentiel - commercial, Québec-Ontario. Assur. complètes. (514) 632-2593 1-800-469-9441.

**GILLES JODDIN TRANSPORT INC**  
Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

**695**  
AUTOMOBILES

**MAZDA CRONOS 1994**, transmission manuelle, tout équipé, 34 000km. 15 200\$. 765-3349

**V.W. CABRIO 95**, noire, A-1, 35 000km, 5 vit. tout équipé, garantie Volks, 22.000\$. 526-8097

**VOLKS PASSAT GL 91**, Man., L. équipé, air clim., toit ouvrant, sièges chauff., etc. 75 000km, 10 900\$. 731-0353.

**Lors de la perte d'un être cher, pensez à faire un don In Memoriam à la FONDATION DIANE HÉBERT**  
Ce geste offrira une meilleure chance de survie aux personnes en attente de greffe.

**FONDATION DIANE HÉBERT**  
CP 95025  
Lorraine, Qc  
J6Z 4P1  
(514) 965-0333

### LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

**MONTREAL**

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Judi
max 15	min 2	p. x 15	5/17	7/19

**Températures: MAX / MIN**

**QUÉBEC**

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Judi
max 13	min -2	max 14	1/14	5/15

**OTTAWA**

Aujourd'hui	Ce Soir	Mardi	Mercredi	Judi
max 14	min 2	max 16	5/18	7/16

**Météo-Conseil**  
1 900 451-4455  
Frais applicables

**ENCADREZ** votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

**ENCADREZ** votre ANNONCE CLASSÉE 985-3344

# LE DEVOIR

# LE MONDE

## Non à la fusion



PHOTO AP

**LES ÉLECTEURS** du Land de Brandebourg ont rejeté hier à une très large majorité la fusion de leur région avec l'État-ville de Berlin. La fusion a été refusée par 60 % des électeurs du Brandebourg, l'un des cinq États créés en ex-RDA après la réunification de 1990. Le OUI devait l'emporter dans les deux entités concernées par une majorité représentant plus de 25 % des inscrits pour que se réalise la fusion, qui aurait permis de réunifier le cœur de l'ancienne Prusse contre le gré de l'ex-PC de RDA. En revanche, 63 % des Berlinoises ont approuvé cette union qui avait les faveurs de la classe politique et des milieux d'affaires allemands. Le déséquilibre entre les deux États pourrait expliquer ce résultat. Berlin est en effet une métropole dynamique de 3,5 millions d'habitants, alors que le Brandebourg, malgré sa superficie, n'en compte que 2,5 millions et a une économie rurale.

## Début du procès d'un «nettoyeur ethnique» serbe

Dusan «Dusko» Tadic comparait à La Haye

Un procès historique s'ouvre demain devant le Tribunal pénal international de La Haye: Dusan «Dusko» Tadic, un Serbe de Bosnie, comparait pour des crimes de guerre commis en 1992 au camp d'Omarska, dans le nord de la Bosnie. Par ailleurs, les tentatives d'identification de corps de Musulmans bosniaques disparus l'été dernier lors

de la chute de Srebrenica aux mains des Serbes sont bloquées par la «bureaucratie», a déclaré hier un haut responsable de l'ONU à Tuzla (nord-est). Selon les estimations du département d'État américain, au moins 3000 Musulmans ont été tués dans cette enclave musulmane de l'est de la Bosnie tombée aux mains des Serbes en juillet dernier.

La Haye (Reuter) — Ancien propriétaire d'un café et professeur de karaté, aujourd'hui âgé de 40 ans, Dusan Tadic est la première personne à être jugée par une cour internationale depuis les procès de Nuremberg et de Tokyo après la Seconde guerre mondiale.

De retentissants procès pour crimes de guerre ont été organisés depuis — Adolf Eichman en 1961, Klaus Barbie en 1987 —, mais ces dossiers avaient été jugés par des tribunaux nationaux — en Israël et en France.

Créé en mai 1993 par le Conseil de sécurité, le Tribunal pénal international incarne la première tentative de l'ONU de traduire sous forme judiciaire les conventions sur les guerres et la protection des civils.

Les magistrats internationaux de La Haye ont prononcé 57 inculpations et placé en détention provisoire trois prévenus à la prison de Scheveningen. Premier inculpé, premier détenu, Dusan Tadic sera le premier jugé.

Le parquet l'accuse d'avoir participé aux meurtres, tortures et viols commis contre des civils musulmans et croates à partir de mai 1992. Le conflit en Bosnie vient d'éclater et les premières phases du nettoyage ethnique sont en cours.

Selon l'accusation, Dusan Tadic s'est impliqué dans les camps d'Omarska, Keraterm et Trnopolje, dans le nord de la Bosnie. Il est accusé de seize meurtres commis à Omarska et dans les environs, proches de sa ville natale, Prijedor.

Depuis son arrestation, en février 1994 en Allemagne où des réfugiés bosniaques l'ont reconnu, il nie les accusations.

«Il dit que tout cela s'est peut-être bien passé, mais qu'il n'était pas là lorsque cela s'est produit», assure son avocat, M<sup>re</sup> Michail Wladimiroff. Son client dément avoir mis les pieds à Omarska et Keraterm et n'admet que deux visites à Trnopolje.

Le procès devrait durer des mois. Accusation et défense entendent citer à comparaître une centaine de témoins, certains à la barre de La Haye, d'autres en liaison vidéo depuis la Bosnie. Demain, la première audience sera consa-

crée à la lecture des déclarations préliminaires du parquet et de la défense.

Les images filmées à Omarska au mois d'août 1992 avaient bouleversé le monde entier. Les corps squelettiques de prisonniers entassés derrière des fils de fer barbelés renvoyaient inévitablement aux camps de la mort nazis et leur vision avait provoqué la condamnation des pratiques bosno-serbes de «purification ethnique», expression de la terrible réalité des exécutions, des tortures et des déportations.

### Lecture terrifiante

La lecture de l'acte d'inculpation de Tadic est terrifiante. Le texte décrit les terribles conditions de détention, le régime de violence au quotidien infligé aux détenus, les humiliations, et présente l'ancien karateka sous les traits d'un tortionnaire sadique.

«Les conditions de vie à Omarska étaient brutales. Les corrections violentes étaient choses communes. Femmes et hommes étaient battus, torturés, violés et humiliés», peut-on lire.

Plus loin, les magistrats notent: «Dusko Tadic ordonnait aux prisonniers de s'abreuver comme des animaux, dans des trous d'eau creusés à même le sol, sautaient sur leur dos et les frappaient jusqu'à ce qu'ils soient incapables de bouger.»

Une version initiale de l'acte rapporte comment le premier inculpé du TPI força deux détenus à émasculer un de leurs compagnons d'horreur: «H avait recouvert la bouche de Fikret Harambasic pour que ses cris ne soient pas entendus et G arracha avec ses dents une de ses testicules.»

Harambasic n'allait pas survivre à ses blessures. Vingt et une des 57 inculpations prononcées par le TPI sont liées à l'horreur d'Omarska, dont le commandant, Zeljko Meakic, a été inculpé de crimes contre l'humanité. Mais seul Dusan Tadic a été arrêté.

Après deux ans de détention, dit Me Wladimiroff, Dusan Tadic est partagé entre l'apaisement et la tension à l'approche de son procès.

Trois juges, américain, australien et malais, dirigeront les audiences.

## EN BREF

### MASSACRES AU BURUNDI

Buhoro (Reuter) — L'armée du Burundi, à dominante tutsie, a tué 235 Hutus, essentiellement des femmes et des enfants, au cours d'une opération menée le mois dernier dans la région montagneuse de Buhoro, ont déclaré hier des sources proches des organisations humanitaires présentes dans la région. L'opération, au cours de laquelle 136 femmes, 87 enfants et 12 hommes ont été massacrés, a débuté le 26 avril, au lendemain d'une attaque perpétrée par des rebelles hutus contre des civils, ont précisé sous couvert de strict anonymat des témoins de l'incident et des personnes ayant recueilli le témoignage de survivants. La plupart des victimes étaient des Hutus déplacés, qui avaient fui d'autres régions du pays et étaient venus chercher refuge à Buhoro. En avril, près de 500 civils ont été tués au Burundi menacé en proie aux haines tribales entre la majorité hutue et la minorité tutsie.

### ... ET EN COLOMBIE

Bogota (AFP) — Au moins 16 paysans ont été assassinés dans le nord-ouest de la Colombie, et les guérilleros des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, communistes) sont soupçonnés de ce massacre, ont indiqué hier des radios à Bogota. Selon les informations retransmises par ces radios, deux groupes de guérilleros auraient tué des paysans dans des fermes de la région d'Uraba, après les avoir accusés de collaborer avec l'armée. Le gouverneur local, Alvaro Uribe, a demandé l'envoi de Casques bleus des Nations unies dans cette région bananière, riveraine du Panama, considérée comme la plus troublée du pays. 1500 personnes y ont trouvé la mort l'an dernier en raison de la violence politique, dont 154, victimes d'assassinats collectifs, attribués aux guérilleros communistes ou aux groupes paramilitaires d'extrême droite.

### ELTSINE, GAGNANT

Moscou (Reuter) — Deux sondages rendus publics hier donnent le président russe Boris Eltsine vainqueur au second tour de l'élection présidentielle du 16 juin face à son adversaire communiste Guennadi Ziouganov.

Selon une enquête réalisée le 28 avril par l'institut Ramir, membre de l'association Gallup, le chef du Kremlin est crédité de 40 % des intentions de vote au second tour contre 36 % pour Ziouganov. Ce sondage, annoncé par la chaîne de télévision privée russe NTV, a été réalisé auprès de 1500 électeurs dans 160 localités de la Fédération. Une deuxième enquête réalisée le 27 avril et communiquée par la télévision publique russe, donne 38,5 % à Eltsine au second tour et 32,5 % à son adversaire.

Les sondages de vote au second tour contre 36 % pour Ziouganov. Ce sondage, annoncé par la chaîne de télévision privée russe NTV, a été réalisé auprès de 1500 électeurs dans 160 localités de la Fédération. Une deuxième enquête réalisée le 27 avril et communiquée par la télévision publique russe, donne 38,5 % à Eltsine au second tour et 32,5 % à son adversaire.

### PÉTROLE CONTRE PAIN

Bagdad (d'après Reuter) — L'Irak a annoncé la reprise, aujourd'hui à New York, de ses négociations avec les Nations unies sur la formule «pétrole contre nourriture». Les négociations devraient reprendre en fin de journée ou plus probablement mardi, ont indiqué des sources des Nations unies. Pour Bagdad, les discussions ne réussissent que si l'on parvient à mettre fin aux «ingérences» des États-Unis et de la Grande-Bretagne dans ces pourparlers. L'Irak et l'ONU avaient conclu leur troisième série de négociations le 24 avril sans parvenir à un accord.

### FEUX À MANAMA

Manama (Reuter) — Plusieurs bâtiments et magasins de Manama ont été la cible, hier, d'incendies criminels qualifiés par un responsable de l'émirat d'«actes terroristes». On ne signale pas, pour le moment, de victimes. Selon des témoins, deux immeubles de sept étages, un magasin de musique ainsi qu'une boutique de vêtements ont été sévèrement endommagés dans le quartier des affaires. Cinq autres sinistres, déclenchés apparemment avant l'ouverture des bureaux, sont signalés en divers points de la capitale. Selon l'agence de presse Gulf News Agency, les pompiers ont retrouvé «plusieurs paquets de cigarettes piégés qui ont pu être désamorçés». Les autorités de Bahrein ont attribué la responsabilité d'incendies criminels précédents à des opposants chiites réclamant des réformes politiques et économiques.

## Les indépendantistes tchéchènes gonflés à bloc

Ils reprennent position dans le sud-est

Vedeno (AFP) — Les combattants indépendantistes ont repris position hier dans certains secteurs du sud-est de la Tchétchénie, notamment dans leur bastion de Vedeno, après un départ des troupes russes de zones qu'elles avaient pourtant récemment conquises, rapporte un correspondant de l'AFP.

Dans les collines et les routes proches de villages comme Vedeno et Elistanzhi, on pouvait voir de nombreux emplacements de canons et des postes de contrôle abandonnés par les troupes russes, dont le retrait semblait massif.

Selon le commandant indépendantiste tchéchène Chamyl Bassaïev, qui dirige la rébellion dans ce secteur, les soldats de trois divisions russes sont partis la semaine dernière, ne laissant sur place qu'une division.

«Je contrôle la région», a-t-il assuré à l'AFP. Selon lui, le départ des troupes russes est le résultat du harcèlement constant des rebelles contre les convois de ravitaillement russes, victimes de nombreuses embuscades. «Ils étaient contraints de se ravitailler par hélicoptère», assure le commandant Bassaïev.

Il a promis hier de venger la mort du dirigeant Djokhar Doudaïev, tué le 21 avril dans un bombardement russe, et cela avant les élections présidentielles de juin en Russie.

«Si la Russie pratique le terrorisme d'État, détruit des villages entiers, s'empare de tout, et pille tout dans les maisons, pourquoi n'aurions nous pas le droit de nous défendre?», a dit le commandant Bassaïev, considéré comme le plus radical des indépendantistes tchéchènes.

Sur le terrain, le retrait des

troupes de Moscou s'accompagnait d'un timide retour des réfugiés. Mais peu de voitures s'aventuraient encore hier sur la route entre Vedeno et Elistanzhi, surnommée «la colline de la mort» en raison des tirs de l'artillerie russe qui ont creusé de nombreux cratères dans l'asphalte.

Quelques familles s'aventuraient jusqu'à Vedeno, souvent pour découvrir leur maison pillée ou détruite.

Cette zone du sud-est de la Tchétchénie n'avait été reprise que récemment aux rebelles par les troupes de Moscou: après une offensive russe de grande ampleur, les indépendantistes tchéchènes avaient abandonné Vedeno le 16 avril, quittant ainsi un de leurs principaux bastions.

Simultanément, dans l'est de la Tchétchénie, les combattants indépendantistes ont abattu hier un Soukhoï-25, un avion d'attaque au sol russe, près du village de Maïrtoup, selon un haut responsable de l'aviation russe.

L'avion, dont l'équipage a été tué selon les premières informations, effectuait un vol de reconnaissance au-dessus de la région de Chali (30 km au sud-est de Grozny).

À Chali, troisième ville de Tchétchénie, les habitants ont commencé à rendre des armes sous la pression de l'armée russe qui menaçait dans le cas contraire de lancer une offensive lundi matin, a annoncé de son côté le gouvernement tchéchène pro-russe.

Les anciens de Chali ont persuadé les combattants d'accepter les conditions de l'ultimatum de l'armée russe, selon Rouslan Martagov, porte-parole du gouvernement pro-russe.

### Pour sortir l'Algérie de la crise

## Zéroual propose un référendum

Paris (Reuter) — Le président algérien Liamine Zéroual a révélé hier avoir proposé aux dizaines de dirigeants et personnalités politiques qu'il vient de consulter d'organiser cette année un référendum constitutionnel suivi au premier trimestre de l'an prochain d'élections législatives libres.

Rendant compte à la presse du dialogue national qu'il a mené durant trois semaines, l'ancien général devenu président a précisé que le référendum porterait sur un réaménagement de la Constitution ainsi que sur une

réforme de la législation sur les partis et du code électoral. Il s'agit de placer l'unité et l'identité nationales «à l'abri de la surenchère politique» et de «banir la violence de l'expression démocratique», a déclaré le chef de l'État algérien en précisant que ce processus ouvrirait la voie à des élections législatives au premier trimestre 1997 puis à des municipales. Zéroual a proposé, «avant d'aller à tous ces rendez-vous électoraux», de réunir une conférence nationale au début de l'été, rapporte l'agence officielle Algérie presse service (APS) reçue à Paris.

# CONCOURS

## Sous la couverture

LE DEVOIR

Courez la chance de gagner:

**1<sup>er</sup> prix** Deux billets d'avion à destination de Genève sur les ailes de **swissair**

**3<sup>e</sup> prix** Les "best-sellers" de l'année offerts par les éditeurs et remis par

LA LIBRAIRIE DU SQUARE et HERMÈS

• Pour se qualifier au tirage, les participants doivent identifier correctement le livre d'où sera tirée la phrase mystère qui sera lue en ondes lors de l'émission

Sous la couverture, le dimanche à 16 h

• Chaque participant doit faire parvenir le bon de participation suivant à:  
Concours Sous la couverture - Le Devoir  
a/s Journal le Devoir, 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,  
Montréal, (Québec) H3A 3M9

20-4593-17  
Les règlements de ce concours sont disponibles au Journal Le Devoir.

**2<sup>e</sup> prix** Deux bons d'achats:  
■ 1000\$ Chez **Champigny**  
■ 1000\$ Chez **RENAUD-BRAY**

aussi chaque semaine, un gagnant recevra 4 ouvrages présentés lors de l'émission... et un abonnement à la revue littéraire

Lettres québécoises

Gracieuseté de la librairie de la semaine:

Librairie Le Parchemin  
505, rue Sainte-Catherine Est  
Montréal (Québec)  
(514) 845-5243

Gagnant(e) de la semaine:  
Madame Denyse Berthold  
Sherbrooke (Québec)

SRC Télévision  
LE DEVOIR

Les noms des gagnants des 3 grands prix seront dévoilés lors de l'émission Sous la couverture de dimanche le 12 mai 1996 à 16h.

## • LE MONDE •

## Monrovia fume de toutes parts

La capitale du Liberia est livrée à des combattants ivres et barbares



José María Aznar et son épouse Ana Botella, hier, quelques heures après avoir prêté serment devant le roi Juan Carlos.

## Aznar s'installe enfin au pouvoir

Le nouveau gouvernement espagnol est très féminin

Plus d'un mois après sa courte victoire électorale, le nouveau chef de l'exécutif José María Aznar a pris officiellement hier ses fonctions et annoncé, dans la foulée, la composition d'un gouvernement jeune, resserré et dont l'objectif principal sera la participation de l'Espagne à la monnaie unique européenne.

Madrid (AFP) — Le nouveau chef de l'exécutif José María Aznar a pris officiellement hier ses fonctions et annoncé, dans la foulée, la composition d'un gouvernement jeune, resserré et dont l'objectif principal sera la participation de l'Espagne à la monnaie unique européenne.

Quelques heures seulement après avoir prêté serment devant le roi Juan Carlos au Palais de la Zarzuela, le successeur du socialiste Felipe Gonzalez a présenté son nouveau cabinet lors d'une conférence de presse au Palais de la Moncloa, siège de la présidence. Il s'agit d'un «gouvernement centriste et réformiste», a déclaré hier soir le jeune leader conservateur, très détendu et souriant au cours de cette première apparition officielle devant les journalistes depuis sa nomination. Le nouveau cabinet frappe surtout par sa jeunesse avec une moyenne d'âge de 46 ans. Sur 14 ministres — soit un de moins que dans le gouvernement socialiste sortant — trois seulement sont âgés de plus de 50 ans alors qu'il y a dix quadragénaires comme M. Aznar, qui a 43 ans. Le gouvernement est également très féminin avec la présence de quatre ministres femmes, un record en Espagne (trois dans le dernier cabinet de Felipe Gonzalez).

Le Parti populaire (PP), présidé par M. Aznar, se taille la part du lion dans le nouvel exécutif où figurent uniquement trois indépendants, tout

le reste étant des cadres du PP.

Les deux hommes forts du cabinet, les vice-présidents Francisco Alvarez Cascos et Rodrigo Rato, étaient déjà les bras droits de M. Aznar au sein de son parti avec les titres respectivement de secrétaire général et vice-secrétaire général. M. Alvarez Cascos, premier vice-président, se retrouve à la tête d'un super-ministère de la Présidence où il coordonnera une bonne partie de l'activité du gouvernement.

Pour sa part, M. Rato a été désigné comme prévu ministre de l'Économie et des Finances. En le nommant également vice-président (deuxième), M. Aznar a voulu montrer l'importance toute particulière qu'il souhaitait donner à l'économie dans l'action de son cabinet pour permettre à l'Espagne de respecter en 1997 les critères de convergence européenne, nécessaires à sa participation à la monnaie unique dès son lancement en 1999.

Lors de son discours d'investiture vendredi, M. Aznar avait affirmé que cet «objectif national orientera toute l'action du gouvernement». L'Espagne «ne remplit pour le moment aucune des conditions fixées» par le Traité de Maastricht mais peut y parvenir dans «les 18 prochains mois» grâce notamment à un vaste «plan d'austérité» frappant toutes les administrations publiques.

## Ancien premier ministre italien

## Craxi s'exile pour de bon

D'APRÈS REUTERS

L'ancien président Conseil socialiste Bettino Craxi, qui s'est réfugié en Tunisie après avoir commencé à faire l'objet de la curiosité de la justice italienne, confie: «Je ne reviendrai jamais.»

Dans une interview téléphonique publiée hier par le journal romain *La Repubblica*, celui qui a dirigé le gouvernement italien sans discontinuer de 1983 à 1987 fait état de problèmes cardiaques et affirme que sa santé l'inquiète.

Craxi, qui vit dans la station balnéaire d'Hamammet, n'est âgé que de 62 ans. Il a été condamné à 25 ans et neuf mois de prison pour corruption et fraude en Italie, où il est aujourd'hui considéré comme un prototype des politiciens véreux qui ont pillé l'État depuis la guerre.

## Contre la sécession

Par ailleurs, le président italien Oscar Luigi Scalfaro a pris hier la tête d'une croisade contre la sécession de l'Italie du Nord prônée désormais sans fard par le bouillant Umberto Bossi.

«Je pense que le fédéralisme n'a plus d'utilité», s'était exclamé la veille le leader de la Ligue du Nord à l'ouverture du «parlement du Nord» autoproclamé dans la petite ville de Bagno San Vito, près de Mantoue.

«À mon avis, le moment est venu pour chacun de faire ses comptes. Créons notre propre gouvernement (...) Le moment est venu de choisir la voie tchécoslovaque; rassemblons nous autour d'une table pour diviser le pays.»

Les propos de l'imprévisible Bossi, dont la formation fédéraliste a réuni une voix sur cinq dans le Nord prospère lors des législatives du 21 avril, ont déclenché un tollé dans les

milieux politiques italiens. «L'Unité du pays est une nécessité absolue», a réagi le chef de l'État, dès qu'il a eu connaissance des propos de Bossi, qualifiés par la presse d'incendiaires et irresponsables.

«L'Italie est une et indivisible», a surenchéri Romano Prodi, le prochain président du Conseil, «pour moi ce n'est pas sérieux de proposer la sécession».

Le chef du gouvernement sortant, Lamberto Dini, a souligné pour sa part que, si on pouvait parler de décentralisation ou de fédéralisme, il était «totalement inacceptable» de défendre le séparatisme. Scalfaro avait déjà conseillé l'an dernier à Bossi de mettre en sourdine ses velléités indépendantes.

Le chef de la Ligue du Nord avait même fait l'objet d'une information judiciaire pour atteinte à l'intégrité et à l'unité du pays.

Il avait bénéficié d'un non-lieu, mais ses propos de samedi, qualifiés d'«excentricités» par *La Stampa* de Turin, réactivent les soupçons pesant sur lui. Bossi, qui préconise la naissance d'«une nation du Nord» qu'il baptise «Padanie», du nom de la plaine du Pô, affirme: «Que le Sud garde la Mafia. La Padanie en a assez.»

La police italienne a d'ailleurs annoncé hier l'arrestation de l'un des chefs présumés de la mafia sicilienne, Salvatore Cucuzza. Cet homme de 49 ans, membre de l'état-major de la mafia sicilienne, était recherché depuis des années par les policiers pour meurtre et association de malfaiteurs. Il a été interpellé à Palerme. Selon la police qui s'appuie sur des informateurs, il a pris la tête de Cosa nostra avec trois autres mafiosi en fuite — Bernardo Provenzano, Giovanni Brusca et Pietro Aglieri — à la suite de l'arrestation, en 1993, du «parrain des parrains», Salvatore «Toto» Riina, et de son beau-frère Leoluca Bagarella.

Le centre de la capitale libérienne était en flammes hier après que les combattants krahn eurent opéré une sortie contre leurs assaillants, dirigés par Charles Taylor. Des témoins ont vu des miliciens de la faction krahn capturer et exécuter cinq combattants des NPFL de Taylor d'une balle dans la tête pour certains, par égorgement pour d'autres.

Monrovia (AFP) — Monrovia, livrée aux mitrailleuses, mortiers et autres lance-roquettes de combattants effroyablement ivres et barbares, a connu un moment pathétique hier, lorsque quelque 2000 habitants de la capitale, encore fumante de ses incendies, ont entonné l'hymne national, le *One Star forever* en quittant leur pays par la mer.

À quelques centaines de mètres de là, sur Benson street, dans le centre ville, un photographe de l'AFP a dénombré cinq cadavres de combattants,

apparemment du Front National Patriotique du Liberia (NPFL de Charles Taylor), exécutés dans la matinée. L'un d'entre eux avait les oreilles coupées, les autres, dont le sang n'était pas encore coagulé, avaient la gorge tranchée et portaient de nombreuses traces de coups de machette sur la figure.

Deux mille personnes ont réussi à embarquer hier après avoir payé 75 dollars une traversée qui devrait les mener au Ghana à bord du *Bulk Challenger*, un cargo nigérian de 1000 tonnes, pris d'assaut par les Monroviens pressés de fuir les combats qui ensanglantent la capitale depuis un mois.

Au moment de larguer les amarres, et alors que les derniers échanges de nourriture, de boissons et d'enfants se faisaient depuis le quai avec les passagers dangereusement entassés sur le pont du navire, certains candidats à l'exil sont tombés dans les eaux troubles du port de Monrovia, bien loin d'Accra, la première escale prévue.

Sous le pont, par quelques hublots, des regards apeurés jetaient un dernier coup d'œil à une ville, épargnée par les combats ces dernières années et

d'où s'élevaient hier des colonnes de fumée.

Sur le quai, en pleurs, quelques centaines de parents, de familiers trop pauvres pour s'offrir l'exil, de petits commerçants vendant un éphémère ravitaillement, le prix de la traversée, qui pourrait durer près d'une semaine, ne comportant aucune autre prestation. D'autres sont amers, ils ont payé le prix, mais n'ont pu monter à bord. Ils s'inquiètent pour leurs maigres biens qui voguent maintenant vers Accra.

Dans ce triste public, un homme ému: James Dorbor, correspondant de l'AFP au Liberia depuis de nombreuses années, regarde partir ses deux enfants, âgés de 8 et 11 ans. «Ils ne peuvent plus rester ici. Après six ans de combat et aucun espoir de paix en vue, il valait mieux qu'ils partent, il n'y a pas d'avenir pour des enfants ici», ajoute James Dorbor.

Un bateau de pêche, qui a quitté Monrovia il y a deux jours, serait pour sa part bloqué au large de San Pedro, un port ivoirien, attendant des autorités de Côte d'Ivoire, selon l'armateur, l'autorisation de débarquer la centaine de passagers qu'il transporte, dont un correspondant libérien de la BBC.

## Nous voyons l'avenir



Tout a changé, plus rien n'est pareil. Tout le monde s'entend là-dessus. Les infirmières, quant à elles, n'ont pas changé : elles sont toujours au cœur du système de santé. Nouvelles technologies, nouveaux besoins, elles deviennent celles par qui le changement s'opère et elles continuent à faire ce qu'elles font le mieux : mettre leur expertise à votre service.

Faites confiance aux infirmières pour soigner votre avenir



Ordre des infirmières et infirmiers du Québec

# Rentable, la fédération?

Jean-Robert Sansfaçon

On ne peut que se réjouir avec le ministre Stéphane Dion de ce qu'un règlement soit enfin intervenu entre Ottawa et Québec à propos du financement de l'éducation des jeunes autochtones du Nord. Pourtant, force est de constater que la «région» du Québec pèse de moins en moins lourd dans les décisions du cabinet fédéral.

**D**epuis l'arrivée du Parti québécois au pouvoir, on a mis beaucoup d'énergie à récupérer des sommes dues par Ottawa pour des activités de responsabilité partagée. Au total, nous en sommes à 185 millions d'argent ainsi récupéré, soit une centaine de millions pour l'éducation des autochtones du Nord, 50 millions pour la crise d'Oka et 35 millions pour le référendum fédéral de 1992. Voilà qui est bien et qui nous amène à féliciter les deux partis au pouvoir dans les capitales pour l'effort consenti au règlement de ces dossiers litigieux.

Cela dit, comme une hirondelle ne fait pas le printemps, quiconque sait lire au-delà des apparences est en mesure de constater que ce règlement partiel de vieilles factures est un bien mauvais indicateur de l'importance qu'occuperait le Québec dans les décisions du gouvernement de Jean Chrétien.

À l'exception de ce récent règlement et du programme des infrastructures auquel le fédéral, les provinces et les municipalités ont accepté de participer à part égale, presque tous les projets libéraux des deux dernières années ont pénalisé le Québec plus que tout autre province. Qu'on soit d'accord ou non avec une ou plusieurs des nouvelles mesures fédérales, là n'est pas l'objet de notre propos. Voyons plutôt comment elles affectent le Québec.

**Hélicoptères:** l'annulation du programme des hélicoptères a fait perdre près d'un milliard à l'industrie québécoise de la haute technologie. Le genre d'emplois qu'on ne peut pas remplacer en construisant des routes ou en versant des prestations d'assurance-chômage.

**Recherche et développement:** en 1992-1993, le Québec ne recevait que 830 millions des 4,8 milliards (17 %) de dépenses fédérales destinées à la R&D. Récemment, Ottawa annonçait la fin de sa participation au programme de recherche de fusion nucléaire Tokamak, lui qui s'était engagé à verser 8 millions par année pendant trente ans. En comparaison, parce que l'Ontario utilise beaucoup l'énergie de la fission atomique pour produire son électricité, elle aura droit à quelque 88 millions de fonds fédéraux destinés à la recherche en énergie en 1998. Dans l'ensemble, Ottawa n'opère au Québec que 17 de ses 150 laboratoires de recherche, avec 11 % des emplois.

**Assurance-chômage:** parce qu'il affectera surtout les travailleurs saisonniers et les chômeurs fréquents, le nouveau régime d'assurance-emploi réduira de 534 millions par année les sommes versées en sol québécois. Cela équivaut à 35 % de réductions imposées à l'ensemble du pays, alors que le Québec compte près de 30 % des chômeurs canadiens.

**Formation de la main-d'œuvre:** s'il est un dossier sur lequel tous les partenaires québécois s'entendent, c'est celui-ci. Or, tout indique que le Québec disposera bientôt de centaines de millions de moins pour la formation structurée de la main-d'œuvre, des sommes pour lesquelles Ottawa n'a toujours pas indiqué comment elles seraient dépensées. De plus, Ottawa refuse toujours de reconnaître que les assistés sociaux aptes au travail ont besoin des mêmes ser-

vices que les autres chômeurs, un problème grave auquel seul la création d'un guichet unique permettrait de faire face.

**Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS):** annoncé l'année dernière par le ministre des Finances Paul Martin, le TCSPS remplace depuis le mois dernier les transferts versés aux provinces pour la santé, l'aide sociale et l'éducation post-secondaire. À la demande des provinces plus riches qui s'estimaient défavorisées, la nouvelle formule de participation fédérale amenuise l'effet de redistribution entre les provinces. Résultat: à l'instar des autres provinces pauvres, le Québec doit assumer une part plus importante des compressions que si Ottawa s'en était tenu à l'ancienne formule, soit 1,2 milliard l'an prochain ou le tiers du total canadien.

**Agriculture et pêches:** alors que le fédéral continue de verser des centaines de millions par année aux pêcheurs des Maritimes en guise de compensation pour la «restructuration» des pêches, qu'il a fait de même avec les riches agriculteurs de l'Ouest en échange de la disparition des subventions au transport des céréales, il n'a rien consenti à ceux du Québec en annonçant l'abolition des subventions à la production laitière.

**Garde côtière:** en imposant des tarifs différents aux navires qui circulent en eaux canadiennes selon la région, la Garde côtière répond à une revendication des ports des maritimes et de l'Ouest du pays qui refusent de payer pour les problèmes de navigation sur le fleuve Saint-Laurent. Tant qu'à y être, pourquoi pas une taxe spéciale aux gens du nord pour le chauffage des immeubles gouvernementaux de leur région? Les ports du Saint-Laurent sont déjà lourdement pénalisés par le climat et les difficultés de navigation, il est inéquitable d'en rajouter.

**Affaires autochtones:** voilà peut-être le seul dossier qu'Ottawa préfère laisser au Québec, du moins quand surgissent les problèmes. Contrebande de cigarettes, trafic d'armes, culture de marijuana, soirées de «combats extrêmes», le ministre fédéral Ron Irwin ne sait jamais rien, ne fait jamais rien si l'action se déroule au Québec. Stratégie politique ou incompétence, qu'importe, le résultat est le même: quand la crise éclate, Ottawa protège son champ de compétence comme la prunelle de ses yeux, mais refuse de prendre ses responsabilités ou même de collaborer avec les autorités du Québec. Honteux!

**TPS:** inutile de s'étendre sur la caricature d'entente intervenue entre Ottawa et trois des provinces maritimes. Pourquoi avoir versé un milliard à ces trois petites provinces, soit une moyenne de quelque 400 \$ par habitant? Pourquoi assumer la totalité des coûts de gestion de la taxe dans ces provinces et la moitié seulement au Québec qui a pourtant été le premier à accepter d'harmoniser sa taxe de vente à la TPS?

Est-ce avec un tel bilan que les députés et ministres du gouvernement libéral à Ottawa croient être en mesure de convaincre les électeurs québécois qu'ils ont fait le meilleur choix, le 30 octobre dernier?

Dire que nous n'avons même rien dit du débat constitutionnel...

**Le Québec ne se tire pas très bien des premières années de règne libéral à Ottawa**

## LETTRES

### Ces militants péquistes!

Après de nombreuses années de militantisme dans l'ombre, voici que les membres du Parti québécois expriment leurs points de vue, leurs convictions, leurs espoirs... Ils influencent les débats afférents à la langue, aux relations internationales, etc.

Le Parti québécois fut créé par ses membres, ses militants. Le français fut défendu par ces derniers, désireux d'améliorer leur qualité de vie en tant que francophones. La promotion de l'assainissement du financement des partis politiques, la représentation internationale du Québec constituent d'autres éléments culturels du PQ. Il est tellement facile de détruire ce qui représente de nombreuses années d'efforts.

Le mutisme plus ou moins volontaire des militants n'a pas permis aux nouveaux venus au parti de se familiariser avec les mœurs politiques péquistes. Même des vétérans politiques doivent effectuer des reculs importants afin de se maintenir dans le décor de la politique active en espérant éventuellement revenir à des valeurs antérieurement défendues.

Les militants du parti ont appris que les anglophones et beaucoup d'allophones ne voteront jamais pour le PQ et encore moins pour l'indépendance du Québec. Cependant, ils souhaitent vivre en harmonie avec les autres groupes ethniques du Québec et savent que les intérêts des francophones seront

toujours prépondérants à leurs yeux.

Odilon Talbot  
Boucherville, 30 avril 1996

### En pensant au Liban

C'était en 1983. Il ne pleuvait pas ce matin-là. Pourtant, Houda avait cru entendre le tonnerre. Curieuse, elle est sortie sur le balcon, suivie de son mari et de sa mère. Lorsqu'ils levèrent les yeux vers le ciel, ce n'est pas de la pluie que Dieu leur envoya. Heureusement que les enfants dormaient encore. Non, j'oubliais... le plus vieux s'était réveillé. Il a vu ses parents et sa grand-mère être déchiquetés sous l'obus qui venait de s'abattre sur le balcon. Lui aussi devait s'inquiéter du temps qu'il ferait cette journée-là. En quelques minutes, on venait de tuer le cœur de sa famille.

Toute cette question sur la pluie est bien ironique car, voyez-vous, on s'inquiète rarement du temps qu'il fait au Pays des cèdres. Que ce soit chez le boucher ou chez le coiffeur, les Libanais parlent plutôt de politique, du manque d'électricité et d'eau. Certains parlent même de la misère. Heureusement, quelques-uns réussissent à mener la même vie qu'avant. Mais tous ont perdu un ami, un parent ou un enfant dans cette lutte sans fin.

Malgré tout, ce peuple reste beau et il restera toujours. Car il connaît parfois des jours meilleurs. Contrairement à d'autres endroits, les jeunes Libanais ne décrochent pas. Ils ne se suicident pas non plus. La drogue? Pas vraiment leur affaire. Comment font-ils pour rester de-

bout, pour ne pas se décourager devant cet avenir qui ne leur offre rien de moins qu'un éternel retour en arrière. Tout simplement parce que tous espèrent partir un jour. Tous rêvent d'atterrir dans ce pays blanc où ils pourront étudier et faire du ski. Car le froid ne les effraie pas... ils ont connu pires tempêtes vous savez... Pourtant, rares sont les jeunes Libanais qui quittent leur terre en croyant ne plus y revenir. Ils savent qu'ils retrouveront un jour le Liban que leurs parents ont connu, ce paradis qui sent aujourd'hui la mort mais que de gentils investisseurs parfumeront d'espoir. Ce jour viendra, ils en sont convaincus. Mais pour combien de temps? Ils se posent rarement cette question-là car même si on s'acharne à l'enterrer, le Liban renaît toujours. Peut-être un peu grâce à eux.

C'est vrai que «c'est pas facile nulle part» et qu'«on a tous nos problèmes». Mais c'est vrai aussi qu'il n'y a pas plus grande liberté que d'avoir cinq, sept ou 10 ans et de pouvoir sortir pour jouer sans que notre mère prie le bon Dieu que la pluie tombe en gouttes d'eau cette journée-là.

Des fois, en attendant l'autobus à -20° Celsius, je sacre en me demandant ce que j'ai bien pu faire pour mériter un pays aussi froid. C'est alors qu'il m'arrive de regarder autour de moi et au-dessus de ma tête et de remercier le ciel québécois de m'offrir le paradis... en avance.

Nesrine Elayoubi  
Étudiante en droit, Université McGill  
20 ans. J'ai vécu au Liban de 1978 à 1985  
Montréal, 30 avril 1996



LE MONDE

## Boum!



NORMAND BAILARGEON

**U**n accord a été signé cette semaine concernant les mines antipersonnel. C'est un beau sujet de chronique les mines antipersonnel: avec ça on tient un extraordinaire et irrécusable indice de la débilite sanguinaire de notre espèce. O stupides et méchants crétiens assoiffés de sang que nous sommes: on a inventé ça, nous, les mines antipersonnel. Mieux: on s'en sert. Encore bien mieux: on est incapables de s'entendre pour légiférer sur l'usage de ces saloperies.

Quand on pense désarmement, on a souvent en tête des traités qui régissent l'utilisation de certaines armes très massacrantes et dont le seul non suffit à foutre la trouille: armes atomiques ou armes bactériologiques, par exemple. Il y a eu, de fait, et depuis 1945, un nombre assez impressionnant d'ententes concernant ces armes-là. Mais il y a aussi le cas des armes plus conventionnelles, des armes moins massacrantes à grande échelle. Les mines antipersonnel sont de cet ordre-là. On n'y pense guère, vu que ça ne nous concerne pas. Cela a toujours lieu ailleurs, là où il y a des guerres locales, presque gentilles — la paix disait Prévert, c'est quand il y a la guerre ailleurs. Ces mines sont des machins aussi vieux que la poudre. On les fabrique en série, pour un coût dérisoire. Les plus super, les préférées des militaires, ce sont les mines bondissantes. Tu as un cylindre avec au fond une charge dite de dépotage. Ça contient billes et morceaux de métal et, grâce à un ingénieux mécanisme, quand tu passes dessus ou même près, ça s'éleve et ça répand son contenu: pouf, fés mort.

Il y a aussi des mines antichar qui explosent quand on passe à cent mètres d'elles. Et des mines qui arrachent les jambes et les pieds. Bref: des tas de variétés, de modèles, de mécanismes; car c'est fou ce qu'on est ingénieux dès qu'il s'agit de tuer son prochain.

Ces mines, qui ne coûtent presque rien, on en met un peu partout en temps de guerre. On les répand avec des avions, avec des hélicoptères. Une fois la guerre finie, car elle finit un jour, il en reste des tas. Où ça? On ne sait plus: on avait autre chose à faire que de tenir des comptes, c'est déjà assez fatigant

comme ça de tuer des gens. Qu'en fait-on alors de ces mines? On les laisse là où elles sont, patate, qu'est-ce que tu crois? En plus, pour déminer, ça coûterait une petite fortune. Résultat? Les habitants des endroits où il y a eu la guerre marchent sur les mines. Et sautent. Et sont amputés. Et meurent. Souvent les enfants, vous savez comment sont les enfants: il suffit de leur dire de ne pas aller jouer dans le champ, qu'il s'y sont déjà.

Problème mineur? Que non. Tenez le Mozambique, par exemple. Il y aurait là 1,5 millions de mines pour 15 millions d'habitants. Et dans des tas de pays, c'est la même chose. Sur-tout, c'est marrant le hasard quand même, dans des pays pauvres. Vraiment ces pauvres, ils ne font jamais rien comme nous.

Cette semaine, à Genève, s'est donc réunie une conférence internationale sur les mines antipersonnel. Quand ils ont annoncé être parvenus à un accord, j'étais donc content. Vraiment, vraiment content. Mais c'était avant de prendre connaissance de l'accord — on lui a consacré un entrefilet en page 92 du journal. Je vous résume ce chef-d'œuvre de politique internationale.

A partir de janvier 1997, on donnera aux 57 pays signataires — eh oui, seulement 57 — neuf ans pour se conformer à l'accord — eh oui: neuf ans, car rien ne presse.

Et les mines déjà en place, alors? On n'en parle pas. Première catastrophe.

Mais, au moins, me suis-je dit, on s'occupe des futures mines — car on sait bien qu'il y en aura d'autres. Ben pas vraiment non plus. Car ils sont arrivés à ça: les mines de demain devront être rendues détectables pour que les démineurs sachent où elles se trouvent; ou alors être construites de

manière qu'elles s'autodétruisent au bout de quatre ans. Voilà: c'est tout. Et qui va les enlever ces mines? Sais pas. On n'en parle pas. Bref: deuxième catastrophe.

Il y a plus: car pour aller jusqu'au bout de leur connerie, ces chers messieurs-dames ont aussi décrété qu'il n'y aura aucun mécanisme de vérification. Comme ça, ils sont tranquilles je présume. C'est la dernière catastrophe.

Ces cuistres nous prennent pour des cons. Ou alors c'est qu'une compagnie de déminage subventionnait la conférence. Car vous avez une idée du marché qu'il y aura là? Je pousse un peu loin vous dites? Voire. Car quand on sait que la maison Hachette est une filiale de Matra Armement, on ne s'étonne plus de rien. Imaginez: Gandhi est publié par des fabricants de tanks.

Bref: le rapport de cette conférence mérite un zéro et fait honte à l'humanité. Et Boutros-Ghali pense la même chose que moi, même s'il l'a dit de manière plus élégante: c'est qu'il est secrétaire général de l'ONU, lui. Il a donc dit que cet accord constituait une profondeur «déception». Le prochain même qui sautera sur une mine antipersonnel sera très heureux d'apprendre que l'ONU est très déçue et que moi j'avais donné zéro à ces cuistres.

Et dès demain on passe à autre chose. Car, encore une fois, ça ne concerne que des pauvres, des tous-nus, des bronzés. Au fait: vous savez où c'est le Mozambique, vous? Vous voyez bien.

Moi, vous allez rire, tout ça m'a fait penser à Koestler. Celui du zéro et de l'infini, du zéro que mérite ce travail et de l'infinie connerie dont il témoigne. Koestler disait sans rire que pour comprendre l'humanité il faudrait, en même temps que l'être humain, faire coucher un crocodile et un cheval sur un divan de psychanalyste. A cause des trois cerveaux superposés qui constituent notre boîte à penser. Il se trompait: car en tentant l'expérience on verrait que le cheval et l'homme n'ont pas eu le temps de placer un seul mot ou un seul han que le croco les a déjà bouffés.

C'est en tout cas ce qui vient exactement de se passer.

Maintenant je vous prie de m'excuser: je vais aller vomir.

## À PROPOS

### ... d'égalité entre les sexes

Si l'égalité entre les sexes était réelle, les hommes et les femmes consacraient autant de temps au travail rémunéré et au travail non rémunéré. L'écart dans le nombre d'heures consacrées à chacune de ces activités permet de mesurer l'écart entre les sexes à ce chapitre. On constate les écarts les plus infimes entre les hommes et les femmes non mariés de la génération issue de l'effondrement de la natalité âgés de 18 à 24 ans et entre les personnes de la génération du baby-boom de 25 à 44 ans mariées, occupées à temps plein et n'ayant pas d'enfants.

On constate les plus grands écarts entre les parents de la génération du baby-boom. Les mères de la génération du baby-boom renonçaient entièrement ou partiellement à un travail rémunéré et consacraient plus de temps au travail non rémunéré. Qu'en sera-t-il à l'avenir, lorsque les jeunes de la génération issue de l'effondrement de la natalité deviendront parents? Connaitront-ils encore l'égalité accrue dont ils jouissent aujourd'hui?

L'emploi du temps des Canadiens, Statistique Canada, déc. 1995

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE  
Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX  
Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN  
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIAULT  
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFAÇON  
Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN  
2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333  
FAISCE QUE DOIS

## IDÉES

ARCHITECTURE

## Des universités promoteurs immobiliers

Quel est le rôle de nos institutions dans les commandes publiques?

ANNIE CHÉLIN

Groupe de recherche Architecture, Ville et Société

Récemment, trois de nos universités se sont faites maîtres d'ouvrages, pour des projets d'architecture qui se révéleront au grand public prochainement. L'Université McGill a mis en route le projet de l'école de musique qui est signé par le bureau d'architectes Saucier+Perrotte associé à Menkès. L'agrandissement de la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal a été dévoilé en janvier 1995 et sera l'œuvre du même consortium. Enfin, le pavillon de design de l'Université du Québec à Montréal, conçu par Hanganu, a ouvert ses portes l'automne dernier. Hanganu est par ailleurs le maître d'œuvre des studios du Soleil et du nouveau bâtiment des HEC dont l'abrupt gabarit ne peut échapper à quiconque emprunte le chemin de la Côte-Sainte-Catherine; l'on sait depuis quelque temps (*Le Devoir*, 28 novembre 1995) que M. Hanganu, l'architecte choisi pour le projet d'architecture du Théâtre du Nouveau Monde, devrait rendre la maquette publique sous peu.

Parmi les cinq projets d'habitation que la Ville de Montréal a parrainés sous l'administration Doré, dans le secteur du «Nouveau Vieux-Montréal», on retrouve le même bureau dans trois projets (quatre, si l'on ajoute l'autre projet important du centre-ville qu'est Faubourg Saint-Laurent), un autre bureau dans deux projets et un bureau cité en début d'article dans un des projets. Dans quelques années, les bureaux d'architectes qui «marchent» à Montréal se comptent-ils sur les doigts d'une main?

Par ailleurs, en 1994, l'Ordre des architectes du Québec a publié un sondage (malheureusement passé inaperçu) dressant un profil socioéconomique des membres. Il faut savoir que la majorité des architectes du Québec exercent leur profession dans la région de Montréal. On peut y lire que pour l'année 1993, le revenu net personnel de 36 % des architectes en pratique privée ne dépasse pas 20 000 \$ et 73 % d'entre eux gagnent moins de 60 000 \$ alors qu'une proportion de 27 % a en mains

un autre diplôme universitaire que le baccalauréat en architecture! On y apprend aussi que les architectes inscrits à l'Ordre depuis cinq ans et moins, représentent près du quart (22 %) de l'effectif total. Or, parmi ceux-ci, 61 % des hommes et 81 % des femmes ont des revenus annuels inférieurs à 20 000 \$! Tout laisse croire qu'aujourd'hui, la situation est loin de s'être améliorée. Voici assurément une profession en déroute et des catégories professionnelles silencieusement en chute libre dans les plis et replis d'une société aveugle.

À la lumière de ces constats, remettre en question les mécanismes d'attribution des commandes architecturales publiques n'est pas sans fondement. Car ce qui saute aux yeux de façon immédiate et flagrante est bien que les procédures actuelles ont comme résultat de placer les contrats dans les mains de quelques-uns en laissant sur le banc une bonne partie des architectes, en particulier les plus jeunes. Il serait par ailleurs bien naïf de croire que dans une métropole de quelques millions d'habitants comme Montréal, il n'y ait que quelques architectes talentueux. Dans notre démocratie postmoderne, il y a un sérieux problème de démocratisation de la commande, de répartition des contrats dans le milieu de la commande publique. La pratique de l'architecture n'échappe pas au «problème majeur du monde industrialisé qui est moins de multiplier la richesse que de savoir comment la distribuer» (Eric Hobsbawm dans «The Age of Extremes, The Short Twentieth Century», 1914-1991, *Le Monde diplomatique*, mars 1995).

Les procédures d'accès à la commande sont, sans aucun doute, pour quelque chose. Les façons de gérer les processus de sélection des architectes par nos élus et par nos élites en administration publique, aussi. Ceux qui orientent et décident sont responsables de la piètre performance d'insertion des générations montantes dans le milieu actif et productif. Ces mécanismes, trop souvent par souci excessif de contrôle et de prétendue efficacité verrouillant au delà de l'acceptable l'accès à la commande, sont tellement banalisés qu'ils sont, hélas, en passe de devenir la norme. Loin de moi l'idée qu'il faille accorder des faveurs aux jeunes. Car si les jeunes sont les plus durement touchés, les problèmes d'emploi frappent tous les architectes, sans distinction d'âge.

Qu'ont fait nos doctes universités?

Elles ont, par leurs pratiques sélectives, savamment écarté ceux qui se dévoilent quand on leur tend la main. Les trois projets avaient en commun d'être des bâtiments de moyenne dimension où le niveau de saisie des données n'atteint pas la complexité de gros projets. Ces projets d'architecture qui seront trois lieux d'enseignement et de création étaient, à cause de leur envergure et de leurs programmes, des projets-types d'expression de première œuvre architecturale. Pour les jeunes comme pour les moins jeunes. Si la fonction première de ces universités (qui ont chacune un département spécialisé en architecture ou en design) est de former des professionnels et de leur donner les compétences pour affronter le marché du travail, d'être des incubateurs de talents, on aurait pu penser que ces mêmes universités, qui ont pris pour ces projets l'habit du maître d'ouvrage, se seraient donné les moyens de les révéler. Il n'en fut rien. Par ce manque d'ouverture, elles dessinent là un bien curieux paradoxe. Si le syndrome d'Hélène touche les finissants en architecture placés devant un avenir si terne, un horizon professionnel tissé par leurs aînés si hermétique, il n'y aura vraiment pas de quoi être surpris!

Nos universités ont confondu leurs actions dans l'esprit des développeurs, en perdant de vue leur raison d'être, l'essence même de leur existence. Pourtant, même dans leur rôle de promoteurs immobiliers, elles sont et restent nos institutions publiques. Elles sont, avant tout, l'émanation et l'incarnation de notre collectivité. Elles ont aussi à la servir, même dans l'édification de leurs bâtiments. Dans les projets mentionnés ici, nos institutions sont passées à côté de la mission sociale qui leur incombe. Comme si le sens de leur mission leur avait échappé! Ne convient-il pas de remettre en cause les modes d'attribution des commandes d'architecture de nos institutions publiques (comme de tous les organismes subventionnés par les fonds publics) qui sécrètent non pas de l'intégration, mais son contraire, de l'exclusion? Avec la nomination de l'architecte pour le projet du futur TNM, l'exclusion semble portée au pinacle. En 1995, l'architecture et les architectes méritaient vraiment autre chose qu'une désignation contraire à «la politique culturelle du Québec».

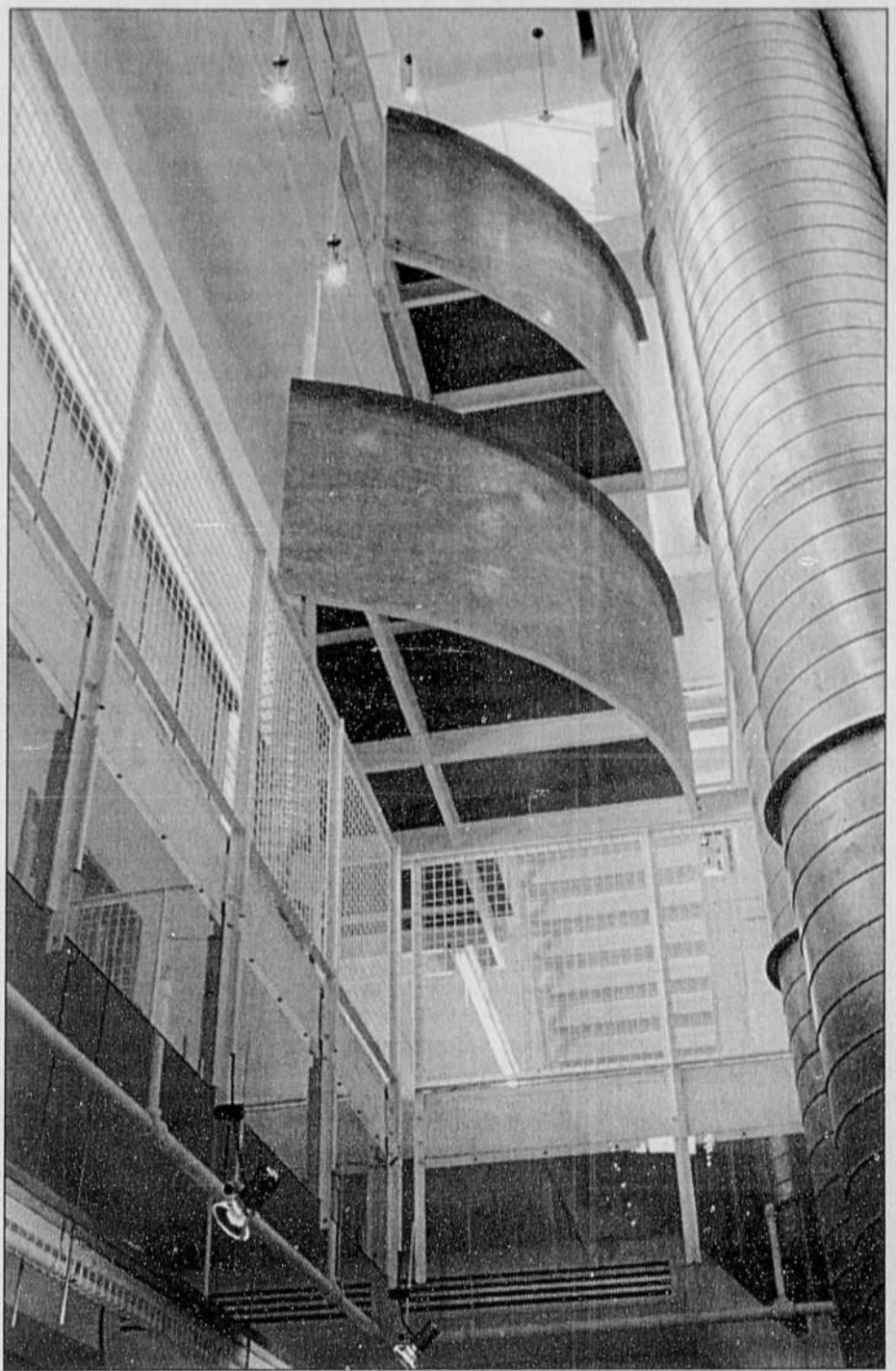


PHOTO JACQUES GRENIER

Le pavillon du design de l'Université du Québec à Montréal, inauguré officiellement le 25 janvier dernier.

CONSTRUCTION

## Les hypothèques légales

## Des accusations non fondées

M<sup>e</sup> DANIEL FERRON

Directeur des affaires juridiques, de la recherche et du développement à la Chambre des notaires du Québec

**L**e *Devoir* publiait le 23 mars dernier, sous la signature de son journaliste Robert Dutrisac, un article visant à dénoncer une situation conflictuelle en matière de construction immobilière. Cette situation fait en sorte que l'acquéreur d'un immeuble, son créancier hypothécaire et le promoteur sont exposés à une situation difficile lorsque l'entrepreneur général et les sous-traitants procèdent à la publication d'hypothèques légales en leur faveur.

## Des limites séculaires

Ce n'est pas d'hier que ce régime juridique pose problème. Un expert affirmait en 1933 que le prêt hypothécaire sur une propriété en construction n'était plus praticable et que cette loi inopportune compromettrait le crédit du propriétaire. Pourtant, le journaliste Dutrisac écrit que «les notaires qui président aux transactions (*sic*) doivent s'assurer que de tels problèmes d'hypothèques légales ne surviennent pas. (...) Payés par les acheteurs, ils sont en réalité à la solde du vendeur, dans bien des cas. Ces notaires travaillent souvent à rabais pour des acheteurs envoyés par le promoteur. Tournant les coins ronds, ils sont donc peu enclins à enquiquiner le promoteur qui leur fournit des mandats.»

Le notaire vérifie, à l'occasion de la vente réalisée devant lui, l'existence des hypothèques légales ou conventionnelles ayant pu être publiées. Cette obligation est impérative et tous les notaires du Québec s'acquittent de cette mission. La situation est cependant beaucoup plus complexe. Le bénéficiaire de l'hypothèque légale jouit du droit de procéder à son inscription, même après la réalisation d'une vente, à l'intérieur d'un délai déterminé qui ne peut dépasser 30 jours après la fin des travaux. Cette hypothèque est publiée après la vente et postérieurement aux contrôles réalisés par le notaire. Cette situation constitue une exception aux règles ordinaires de droit civil.

Le notaire ne peut prendre aucune mesure préventive destinée à prévenir et à contrer cette éventualité. Le problème est d'autant accentué que les tribunaux, les experts et les praticiens ne s'entendent pas pour définir de manière exacte et certaine cette date de fin des travaux.

Pour la plus grande protection de l'acheteur, il pourrait être requis du promoteur-vendeur qu'il dévoile, avant la vente, l'identité de toutes les personnes avec qui il a traité et qui pourraient bénéficier du droit à l'inscription d'une hypothèque légale. Les praticiens savent cependant que dans le système actuel, cette exigence peut rarement être satisfaite. En effet, comment s'assurer que le promoteur fournisse une liste exhaustive des fournisseurs de matériaux, ouvriers, sous-traitants et autres bénéficiaires impliqués? Comment s'assurer également que les

factures et autres réquisitions de paiement fournies sur demande portent sur l'intégralité des travaux effectués à l'immeuble vendu tout en ne visant que cet objet spécifique? La situation actuelle de l'industrie de la construction ne permet pas d'imposer que l'identité et l'intérêt de toute personne impliquée soient dévoilés formellement. Le Code civil du Québec n'a pas été rédigé dans le but de contrer le travail au noir. Les préoccupations des notaires et des acheteurs ne peuvent parvenir seules à policer l'industrie de la construction.

Malgré l'intervention du notaire, le risque persiste. C'est pourquoi le devoir de conseil qui est imposé au notaire l'oblige à informer les parties des conséquences prévisibles des actes posés. Selon toute logique, l'acheteur pourrait alors demander au promoteur de lui offrir des garanties spéciales. La meilleure garantie serait alors de confier au notaire la mission de retenir, en fidéjusse, des sommes, pour une durée d'au moins 30 jours, afin de payer ces réclamations tardives. Cette attitude permettrait certainement de réduire le risque, elle ne permettrait pas de l'annihiler. Les notaires du Québec savent que les vendeurs et acheteurs sont généralement fébriles et exigeants. Les promoteurs ne conservent généralement que le minimum d'immeubles en inventaire, les acheteurs veulent entrer en possession rapidement et les constructeurs bénéficient de certains délais de paiement favorables. Les créanciers hypothécaires expriment par ailleurs toujours leurs exigences particulières à chaque espèce. Il convient donc de rechercher des solutions structurelles plutôt que factuelles. (...)

## La recherche active d'une solution définitive

Depuis plusieurs décennies, la Chambre des notaires du Québec reconnaît que les dispositions du Code civil du Québec sur les hypothèques légales de la construction posent problème à toutes les personnes, y compris les acheteurs. Les dispositions du Code civil du Québec ont certes modifié les rapports entre les bénéficiaires des hypothèques légales et les créanciers hypothécaires à certains égards. Cela ne constitue cependant qu'une bien modeste réforme. Nous avons fréquemment dénoncé les limites de ce système dysfonctionnel en adressant des représentations critiques explicites au ministre de la Justice et à chaque commission parlementaire ayant procédé à l'étude des diverses dispositions du Code civil du Québec en matière de sûretés.

En 1994, le congrès annuel de la Chambre des notaires du Québec comprenait un atelier portant sur la qualité des hypothèques légales de la construction. Des notaires, des représentants de l'industrie de la construction et des banques ont eu l'occasion d'échanger sur les limites et vicissitudes de cette protection exceptionnelle. Nous avons eu également l'occasion de constater que d'autres organismes ont adressé à l'État des mémoires visant à faire valoir que les hypothèques légales ne constituaient pas le mécanisme approprié pour protéger adéquatement les personnes impliquées dans la construction des immeubles. Ce système est foncièrement déficient et Robert Dutrisac

a raison d'affirmer que les propriétaires d'immeubles et les institutions financières en sont insatisfaits.

Le Centre de droit préventif du Québec, subventionné par la Chambre des notaires du Québec, s'emploie actuellement à définir une solution acceptable. La proposition sous étude cherche à garantir la participation active des notaires dans la gestion économique des chantiers de construction ainsi que le paiement ordonné des personnes impliquées. La formule qui sera proposée exige cependant des modifications à l'article 2952 du Code civil du Québec. Notre proposition aurait pour effet de forcer les ouvriers, fournisseurs de matériaux et autres intervenants à dévoiler leur identité afin de profiter de la protection et nous comptons donc demander prochainement des amendements au Code civil du Québec.

Le législateur québécois devrait affirmer formellement son intention de régler définitivement ces délicates questions. Il pourrait par la même occasion intervenir profondément dans ce domaine sensible à l'activité économique et parvenir à contrer le travail au noir.

Le journaliste Robert Dutrisac semble croire que les difficultés séculaires de l'industrie de la construction pourraient être réglées par une application vigoureuse de la Loi sur le notariat. Malgré que nous soyons flattés par l'importance qu'il nous confère, nous sommes cependant forcés d'admettre que sa vision est irréaliste.

## Quand on a tort d'avoir raison

M<sup>e</sup> JEAN LAMBERT

Président de Réseau-Inter, Ex-président de la Chambre des notaires du Québec

**D**écidément, Robert Dutrisac persiste et signe. Devant tant de science, je voudrais bien m'incliner. Mais voilà! Le droit qui m'a été enseigné, la doctrine juridique, tant ancienne que récente, et les décisions des tribunaux convergent: ces créances qu'on désignait autrefois de «privileges de la construction» devenues «hypothèques légales» avec le nouveau Code civil ont toujours eu préséance sur les hypothèques conventionnelles, y compris celles des banques ou autres prêteurs institutionnels contrairement à ce qu'affirme Robert Dutrisac.

Sous l'empire de l'ancien Code civil comme sous le nouveau, en matière de créances impayées de fournisseurs de la construction, le respect des conditions fixées par le législateur pour leur opposabilité aux acheteurs et aux créanciers hypothécaires est fondamental. Et tout le contentieux en ce domaine est surtout une affaire de dates: date du début des travaux ou de la livraison par les fournisseurs par rapport à la date de publication de l'hypothèque du prêteur, date de fin des travaux par rapport à la date de publication de l'avis de conservation de l'hypothèque légale des fournisseurs, etc.

Il y a donc et il y aura encore des créanciers hypothécaires qui pourront faire échec à ces privilèges devenus hypothèques légales à cau-

se de ce conflit de dates. Mais le fond du principe de prévalence des hypothèques légales actuelles est le même que sous l'ancien code. (...)

J'ajoute que les prêteurs institutionnels ont toujours attaché beaucoup d'importance à la problématique des privilèges de la construction comme en témoigne l'existence de clauses de défaut et de déchéance du terme de prêt insérées dans leurs formulaires de prêt utilisés dans les années qui précédaient l'entrée en vigueur du nouveau Code civil. Si ces privilèges venaient «en deuxième rang», comme le journaliste l'affirme, pourquoi alors l'existence de ces privilèges est-elle à ce point importante qu'elle entraîne la résiliation du prêt hypothécaire?

♦♦♦

## Des risques réels que vient aggraver le nouveau Code civil

S'il est vrai que les anciennes dispositions du Code civil sur les privilèges posaient problème, comme le souligne M<sup>e</sup> Daniel Ferron — je n'ai d'ailleurs jamais dit le contraire —, nier que le nouveau Code civil a apporté des changements quant au rang des privilèges — que le législateur désigne désormais sous le vocable d'hypothèques légales — tient de l'aveuglement obstiné. Le Code civil contient un nouvel article qui change la donne relativement à ces hypothèques légales, l'article 2952, que M<sup>e</sup> Ferron invoque d'ailleurs sans le citer et qui débute ainsi: «Les hypothèques légales en faveur des personnes qui ont participé à la construction ou à la rénovation d'un immeuble prennent rang avant tout autre hypothèque publiée (...).» C'est clair et le législateur ne parle pas pour rien dire. M<sup>e</sup> Ferron estime que «le notaire ne peut prendre aucune mesure» pour contrer la prise de telles hypothèques. Pourtant, dans sa lettre publiée dans nos pages le 4 avril dernier, M<sup>e</sup> Jean Lambert écrit, pour sa part, que «les cas pénibles demeurent l'exception car justement, les notaires (...) ne remettent l'argent au constructeur qu'après avoir réglé les fournisseurs impayés». Faudrait savoir.

Quand M<sup>e</sup> Ferron souligne que «malgré l'intervention du notaire, le risque persiste», je ne peux qu'abonder dans son sens. Mais je demeure sceptique lorsqu'il signale que «le devoir de conseil qui est imposé au notaire l'oblige à informer les parties des conséquences prévisibles des actes posés». À la Chambre des notaires du Québec, on a soutenu qu'aucune directive, procédure ou obligation n'est imposée aux notaires concernant cette situation. Et je n'ai jamais entendu parler d'un notaire qui informait ses clients qu'en lui confiant la rédaction d'un acte de vente, ils couraient le risque de perdre éventuellement leur maison.

Quoi qu'il en soit, je partage les préoccupations de M<sup>e</sup> Ferron et M<sup>e</sup> Lambert quant aux risques que courent actuellement les acheteurs de maisons neuves et je suis d'avis, comme eux, que des changements dans la loi s'imposent.

Robert Dutrisac

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francaeur (*environnement*), Louise Leduc, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Louis Lapierre (*adjoint au directeur de l'information*), Konrad Yakabuski, Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*), Diane Précorne (*pages éditoriales, responsable de la section Tourisme*), Martin Duclos et Christine Dumaze (*relecteurs*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Bélair (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Mario Cloutier, Paule des Rivières, Benoît Monger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (*responsable*), François Brousseau (*éditorialiste*), Jocelyn Coulon, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venne (*correspondant parlementaire à Québec*); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*); Marie-Claude Petit, Julie Tremblay (*commis*). La documentation: Gilles Paré (*directeur*); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*); M<sup>e</sup> PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (*directrice*), Daniel Barbeau (*directeur adjoint*), Yves Williams (*responsable, avis publics et annonces classées*), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Micheline Ruelland, Monique Verreault (*publicitaires*); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (*secrétaire*). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (*directeur des approvisionnements, distribution et production*), Michael Schneider et Marie-France Turgeon (*responsables de la production*), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vien, Olivier Zuida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (*responsable*), Evelyne Labonté (*responsable à la promotion des abonnements*), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (*contrôleur*), Dany Dépatie (*adjointe à l'administration et coordonnatrice aux ressources humaines*), Nicole Carmel (*responsable des services comptables*), Jeanne-d'Arc Houde (*secrétaire à la direction*); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danièle Ponton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Yves L. Duhaime (*président*), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président exécutif et directeur général*).

## ACTUALITÉS

## DION «Avec calme»

SUITE DE LA PAGE 1

Le ministre Dion conteste du reste les propos du premier ministre Bouchard selon lesquels le Québec a le droit de proclamer unilatéralement son indépendance. Une telle déclaration serait, selon lui, contraire aux lois canadiennes et internationales.

Le ministre des Affaires intergouvernementales fait référence aux commentaires émis par M. Bouchard sur la possibilité que le gouvernement chrétien appuie la cause intentée par l'avocat Guy Bertrand pour empêcher le Québec de tenir un nouveau référendum.

Vendredi, M. Bouchard a mis en garde Ottawa contre la tentation de faire le jeu des «fédéralistes extrémistes» en envoyant «des avocats en cour pour voir si le Québec a le droit de décider de son propre avenir».

M. Dion concède néanmoins qu'il est impossible de retenir une population contre son gré dans un régime démocratique. Il se dit prêt à amorcer un dialogue positif avec M. Bouchard afin que tout le monde soit traité équitablement. Le ministre a réitéré la position qu'il défend depuis son accession au cabinet fédéral, à savoir qu'à travers ses pourparlers avec les autres premiers ministres du pays, sa priorité demeure l'amélioration du régime fédéral pour le rendre plus conforme aux vues de tous les Canadiens, y compris des Québécois.

Sur les ondes de CTV, M. Dion a réitéré cet appel en disant qu'il ne fallait pas faire preuve d'étroitesse d'esprit quand vient le temps de parler de l'unité canadienne. «On doit regarder ces problèmes difficiles avec calme. On ne doit pas se dire que son propre point de vue est sacré et celui de l'autre, extrême», a-t-il fait valoir.

Le ministre Dion aura d'ailleurs l'occasion de mettre sa propre ouverture d'esprit à l'épreuve à la suite de la tenue à Ottawa, samedi, de la conférence Confédération 2000 organisée par le Conseil canadien des chefs d'entreprise où il a été conclu que le caractère spécifique du Québec devra être reconnu à très court terme dans la Constitution pour éviter l'éclatement du pays.

M. Dion n'a pas fait le moindre commentaire sur ces propositions et la vaste décentralisation souhaitée par les participants. Ces vétérans des rondes constitutionnelles ont cependant refusé d'exiger que cela se fasse d'ici 24 mois, comme le demandait l'ancien sénateur Claude Castonguay et le président d'Unimédia Peter White.

Craignant qu'un échancier rigide ne mène tout droit à l'échec, ils ont plutôt demandé que l'enchaînement de la spécificité québécoise se fasse «en fonction d'un échancier réaliste» et «plus tôt que tard». Le rejet d'un échancier précis a eu raison d'une autre proposition demandant aux premiers ministres d'adopter, lors de leur rencontre de la fin juin, une déclaration en faveur de la reconnaissance de la spécificité du Québec. Les participants ont aussi évité d'utiliser l'expression «société distincte» dans leur document, et lui ont préféré celle de «caractère unique» du Québec qu'ils ont, par contre, définie de façon très large.

Reste à savoir aussi ce que les chefs politiques feront de ce document, en particulier le premier ministre Jean Chrétien qui rejetait récemment la reprise des discussions constitutionnelles. La conférence a d'ailleurs lancé quelques défis à la classe politique.

Dans le domaine de l'emploi, par exemple, on demande que d'ici six mois le fédéral confie aux provinces l'entière responsabilité de l'adaptation et de formation de la main-d'œuvre. Le document final reconnaît aussi la nécessité pour le Québec de jouir de pouvoirs spéciaux pour assurer la protection et la «promotion» de son caractère distinct. La conférence préconise ensuite que le fédéral compense financièrement et sans condition une province qui refuse de participer à un programme à frais partagés dans un domaine de compétence provinciale. Le document final sera transmis aux premiers ministres et une délégation tentera de les rencontrer avant la fin juin.

Mais selon le cofondateur de l'Action démocratique du Québec, Jean Allaire, il serait fort peu probable que le reste du Canada se plie à toutes ces conditions ayant trait au caractère spécifique du Québec. «Nous ne sommes jamais sur la même longueur d'onde», a-t-il déclaré hier à Repentigny.

## L'AFFONT «Pour certains, du fait que j'étais l'éditeur de tous les genres, j'étais assez mal vu»

SUITE DE LA PAGE 1

a plus de doute aujourd'hui. Calme et serein du haut de ses 80 ans, il apparaît maintenant comme un sage. De sa belle voix grave, il raconte, avec la douceur d'un grand-père qu'on ne voudrait plus quitter, tous les événements qui ont marqué son parcours terrestre: l'effondrement de la France en 1940, la crise de l'Algérie, la conquête de la Lune, ses deux opérations au cœur, les femmes de sa vie — monogame, certes, précise-t-il, mais monogame successif... — et les auteurs, bien sûr.

«Pour certains, du fait que j'étais l'éditeur de tous les genres, j'étais assez mal vu. Maintenant on en arrive à comprendre que je n'avais pas si mal visé. Mais pendant longtemps, j'en ai souffert. Quand on me disait: "pourquoi publier des trucs du genre énigmatiques de l'Univers?", je répondais qu'il y a des gens que ça amuse et que ça intéresse et qu'il ne faut pas les condamner. C'est pour ça que j'ai créé des collections. On ne pouvait pas s'y tromper. Le Parrain était dans la collection «best-sellers» et tout le monde savait à quoi s'attendre. Je travaillais pour le lecteur. C'est lui qui doit être content. C'est lui qui importe.»

Cinquante-cinq ans et plus de 6000 titres après ses débuts, son amour du livre n'a jamais été aussi ardent. Sa compréhension du métier d'éditeur n'a jamais été si

mai, afin de ne pas interférer dans la campagne.

«C'est un bon début», a estimé néanmoins le négociateur en chef palestinien, le membre du Comité exécutif de l'OLP Mahmoud Abbas (Abou Mazen), signataire du premier accord d'autonomie en 1993.

«Les fossés sont très substantiels, mais l'esprit est constructif», a jugé son homologue israélien Uri Savir, directeur général du ministère des Affaires étrangères et coordinateur du processus de paix.

Dans son discours d'ouverture, M. Abbas a résumé les objectifs des Palestiniens en affirmant: «Nous aspirons à vivre en paix, dans un Etat indépendant palestinien, aux frontières du 4 juin 1967 et avec Jérusalem-est pour capitale.»

M. Abbas faisait ainsi référence aux territoires palestiniens conquis par Israël pendant la guerre des Six jours en juin 1967: la Cisjordanie, y compris Jérusalem-est, et la bande de Gaza.

M. Savir a rétorqué: «Pour nous, comme vous le savez, il y a une question essentielle qui est la capitale éternelle et unifiée d'Israël, Jérusalem.»

«Nous ne ferons aucun compromis sur notre sécurité», a dit M. Savir.

Signe des difficultés à venir dans les négociations, un premier accrochage sur la question des réfugiés palestiniens a retardé de plus de deux heures l'ouverture de la séance plénière.

M. Savir a insisté, lors d'un tête-à-tête avec M. Abbas,

Québec voyait timidement le jour dans l'Outaouais, après des années de guerres de clochers et de houleux débats politiques. Quelque 24 mois plus tard, les maisons de naissance, qui sont maintenant au nombre de six, ont réussi à s'attirer une clientèle de plus en plus nombreuse, malgré les pannes de collaboration avec les hôpitaux et les montées aux barricades occasionnelles.

Plus de 1081 mères ont accouché dans ces maisons de naissance et près de 600 autres sont toujours en suivi de grossesse avec des sages-femmes. À Montréal, les maisons qui ont vu le jour dans le quartier Côte-des-Neiges et dans l'ouest de l'île, à Pointe-Saint-Claire, croulent littéralement sous les demandes. De catastrophes, on n'en rapporte pas vraiment. Le pire incident survenu à ce jour fut le départ d'une sage-femme de la maison de naissance d'Alma qui a obligé le ministère de la Santé à couper court au projet avant terme, faute de «main-d'œuvre» suffisante.

Même si ces quelque 1000 naissances ne sont qu'une goutte d'eau dans la mer des 177 000 bébés qui ont vu le jour depuis deux ans dans les hôpitaux du Québec, on trace un bilan plus que positif de ces projets expérimentaux.

«À Montréal, on fonctionne à plein. On refuse autant de femmes qu'on en accepte parce qu'il n'y a pas assez de sages-femmes. Ça rejoint vraiment une clientèle qui n'aurait pas utilisé les sages-femmes avant», soutient la sage-femme Isabelle Brabant qui y travaille depuis deux ans, mais pratique ce métier depuis maintenant 17 ans, dont la majorité passés dans la plus totale clandestinité.

Les demandes affluent aussi de parents vivant dans les banlieues nord et sud de Montréal, où il n'existe aucune maison de naissance, mais elles se heurtent le plus souvent à un refus de la part des maisons débordées, explique Christiane Brunelle, coordonnatrice de la maison Côte-des-Neiges.

lucide. «Pour certains, l'édition est une vision de la littérature. Pour moi, c'est une vision du monde. Notre tâche, quand on y pense, c'est de dire aux gens: "la vie est difficile, nous le savons. Vous avez la possibilité de la rendre moins difficile par des contacts. Le livre est un contact avec un autre que vous n'auriez jamais rencontré autrement". Il faut leur apprendre à lire plusieurs livres à la fois. Nombre de gens que j'ai rencontrés étaient enlisés dans une lecture qui les embêtait, poussés par des critiques qui leur disaient "lisez ça, c'est admirable". Or il s'avérait que c'était d'un ennui mortel. Les lecteurs sont beaucoup plus sérieux que les critiques et quand ils commencent un livre, ils se croient obligés d'aller jusqu'au bout. J'aimerais qu'on leur apprenne qu'il faut lire détendu, comme une joie, comme un plaisir qui vous est dû et comme la rencontre d'amis. On a sa disposition une série d'amis. Il y en a qui sont plus difficiles, certains esprits plus élevés. Il y a ceux avec qui on rit, on se détend.»

De tous les événements que Robert Laffont a choisi de raconter avant le saut (la mort), la conquête de la Lune par l'homme, le 21 juillet 1969, demeure l'événement qui l'a le plus transformé. Non pas sur le plan de l'édition: il a pensé, quelques années plus tard, faire le coup de sa vie en publiant le récit des astronautes Armstrong et Cie. Ce fut le flop le plus retentissant de sa car-

## JÉRUSALEM

«Les fossés sont très substantiels, mais l'esprit est constructif»

SUITE DE LA PAGE 1

pour que ce dernier enlève de son discours toute référence explicite à la résolution 194 de l'Assemblée générale des Nations unies (1948) reconnaissant le droit au retour des réfugiés ou, à défaut, à des compensations, ont indiqué des négociateurs.

M. Abbas s'est contenté de mentionner dans son discours «les résolutions de la légitimité internationale» pour réclamer une «solution juste» pour les réfugiés.

En échange, M. Savir a supprimé de son propre discours toute référence à la vallée de Jourdain comme «frontière de sécurité orientale» de l'Etat d'Israël, selon des négociateurs.

Outre les réfugiés, l'Etat palestinien et Jérusalem, Israël et l'OLP devront régler notamment le sort des colonies juives dans les territoires, le tracé des frontières entre Israël et l'entité palestinienne, et le partage des ressources en eau. Leur objectif est de mettre au point un statut final des territoires, à appliquer à l'issue de la période d'autonomie en mai 1999. «Ce ne sera pas une partie de plaisir», a observé M. Abbas. Pour le négociateur palestinien, «il y aura deux vainqueurs ou deux vaincus, car soit nous vaincrons ensemble, soit nous perdrons ensemble».

Lors de cette première session, les deux parties décideront notamment du lieu où se poursuivront les négociations, une fois passée l'échéance électorale israélienne. L'OLP souhaite que l'Égypte continue à en être l'hôte.

Mahmoud Abbas a précisé que les commissions de travail pourraient se réunir en divers endroits et annoncé que leurs discussions se dérouleraient secrètement car il

n'est pas question «de négocier par le truchement de la presse». «Si les pourparlers sont menés tambour battant» a-t-il dit, nous espérons pouvoir finir en deux ans ou moins mais, comme nous abordons des questions difficiles, ils pourraient se prolonger jusqu'à trois ans — délai maximum prévu par l'accord de 1993 —, a estimé le dirigeant palestinien.

Le ministre israélien de la Santé, Ephraïm Sneh, a souligné que, à l'ouverture de cette dernière phase, Israël avait rempli tous les engagements pris en 1993 à l'exception de l'évacuation partielle de Hébron, suspendue de crainte d'une «provocation» des extrémistes islamistes avant les élections israéliennes.

«On ne peut pas dire que ce gouvernement n'applique pas les accords ou ne tient pas ses promesses», a-t-il souligné, bien que les dirigeants palestiniens se plaignent — sans acrimonie — que le maintien de Tsahal (l'armée israélienne) à Hébron hors des enclaves juives de la ville contredise les accords de 1993.

Ce sont ces négociations ouvertes à Taba qui décideront *in fine* si le rêve d'un Etat palestinien indépendant carressé depuis un demi-siècle par plusieurs générations de fedayins était ou pas réaliste.

**L'objectif est de mettre au point un statut final des territoires, à appliquer à l'issue de la période d'autonomie en mai 1999**

## DÉBORDÉES

«À Montréal, on fonctionne à plein. On refuse autant de femmes qu'on en accepte»

SUITE DE LA PAGE 1

«On n'a plus de places et, en raison des visites à domicile effectuées par les sages-femmes, il nous est impossible de répondre à des femmes sur un territoire aussi vaste. Ça nous rendrait la tâche impossible», soutient Mme Brunelle.

De fait, si les demandes sont nombreuses, les sages-femmes, elles, sont une denrée rare puisque seulement une quarantaine ont été autorisées par Québec à pratiquer dans l'un ou l'autre des six projets-pilotes en cours. À Montréal, chaque sage-femme fait environ 40 accouchements par année et doit être présente pour aider une de ses collègues lors d'autant de naissances. Rien à voir avec certains omnipraticiens de la banlieue qui effectuent jusqu'à 300 accouchements chaque année.

Il faut dire qu'en maison de naissance, chaque grossesse fait l'objet de dix à 12 rencontres à domicile avec la sage-femme, d'un accouchement et d'au moins quatre ou cinq rencontres postnatales. Pour l'instant, on observe un très bas taux de césariennes, 4 % plutôt que les 19 à 20 % enregistrés dans les hôpitaux. Quant aux épisiotomies, on dépasse à peine les 4,5 %, alors que la moitié des femmes qui donnent naissance à l'hôpital y goûtent.

Ces résultats, basés sur un fort petit nombre d'accouchements, ne peuvent toutefois encore faire office de statistiques officielles. Et par définition, les maisons de naissance ne recueillent que les grossesses normales, la loi leur interdisant de s'occuper de toute grossesse considérée à risque.

Mais même engorgées, les maisons de naissance ne sont-elles pas vouées à demeurer marginales, à répondre à une clientèle réduite, radicalement allergique à toute intervention médicale?

«Les maisons ne sont pas allées chercher les femmes qui voulaient accoucher à la maison. On se rend compte qu'elles ont offert un choix de plus à celles qui pensaient accoucher à l'hôpital», croit Mme Brabant.

À Montréal, plus de 60 % des mères qui se tournent

vers les maisons de naissance y vont pour accoucher de leur premier enfant et leur moyenne d'âge oscille autour de 30 ans. Pas moins de 30 % de la clientèle y est d'origine multiculturelle, bien que certaines communautés y soient plus représentées que d'autres.

Néut é l'absence de collaboration avec les médecins qui ont empêché le volet devant se tenir en milieu hospitalier de se réaliser, plusieurs croient que l'affluence aux maisons de naissance aurait été encore plus importante. Adversaires de la première heure, les médecins ne sont plus insensibles au succès remporté par ces expériences. Par la raison ou la résignation, ils viennent de se prononcer en faveur d'un projet prônant l'intégration des sages-femmes à l'hôpital. Bonne nouvelle?

«Les circonstances obligent bien les médecins à faire leurs réflexions. Ils voient bien que nous ne sommes pas des «flyées» totales, qu'il n'y a pas d'encens et de chandelles partout quand on accouche. On ne fonctionne pas complètement hors des normes. Les cas-catastrophes qu'ils imaginaient ne leur sont pas arrivés. Tout le monde va devoir s'asseoir pour en discuter», croit Isabelle Brabant, qui n'accueille pas sans certaines craintes cette ouverture manifestée par les médecins.

Après cinq ans de projets-pilotes, Québec décidera en mars 1998 si les maisons de naissance et les sages-femmes sont vouées à retourner dans l'ombre ou à accéder à la légalité que leur ont reconnue l'Ontario et la Colombie-Britannique. Ironiquement, plutôt que l'argument médical ou social, il se pourrait que ce soit l'argument économique qui fasse le poids dans ce débat. À l'heure où le ministère de la Santé ne jure plus que par les soins à domicile, un accouchement effectué hors des murs de l'hôpital, où il en coûte 3500 \$, n'en nécessiterait que quelques centaines. Alors que plusieurs hôpitaux peinent à y arriver en 48 heures, le retour à la maison après 24 heures, lui, est déjà chose faite dans les maisons de naissance.

l'observait récemment Pierre Assouline, a vécu «hors Goncour».

Il écorche aussi au passage le Groupe de la Cité, qui a acquis sa maison en 1990, et sa direction qui, depuis, a pris toutes les décisions sans le consulter tout en prétendant publiquement avoir son accord. Il décoche également quelques flèches contre la critique. «J'ai horreur des snobismes, des gens qui se prennent au sérieux et qui vous disent que vous êtes con parce que vous aimez tel truc. Ça me paraît honteux. La littérature policière échappe au mépris. On a toujours donné bonne presse à la Série noire, parce que c'est Gallimard! Quelle sottise!»

Comment Robert Laffont entrevoit-il la suite des choses? Même s'il n'est plus à la tête de sa maison depuis 1986, il dirige toujours une collection, «Aider la vie» et en est bien fier. «Avant de mourir, j'aurai encore donné à quelques milliers de gens un peu de raisons de comprendre un peu plus leur passage sur Terre, de trouver leur vie moins absurde, moins lourde, et je me dis que c'est bon.» Ses grands yeux clairs s'illuminent. «Toutes ces années m'ont donné un sens de l'humilité totale, le sens de la relativité, de même qu'une grande ouverture à la vie. Je sais que nous sommes peu de choses. La vie m'apparaît plus légère.» D'où, sans doute, ce «léger» étonnement avant le «saut»...

Ne manquez pas notre cahier spécial

Le samedi 18 mai

Été culturel  
Journée des musées montréalais

Tombée publicitaire: le vendredi 10 mai 1996

Le Grand Calendrier  
des activités culturelles d'été

- La tournée des musées en région
- Les festivals
- Les concerts d'été
- Le théâtre d'été

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ  
AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS  
Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camélot et  
pour les abonnements postaux.  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559